1re Année - N° 15 1 FRANC - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES 7 Février 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La condamnée à mort

Remords ou peur du châtiment suprême ?
En attendant son sort, Blanche Vabre, l'une des quatre condamnées à mort de Saint-Lazare, hurle et se débat chaque nuit dans sa cellule.

16807

LA LANTERNE SOURDE

Et puis ça va !

PENDANT, trois jours, toute la France a pu croire — j'allais écrire espérer — que Mme veuve Godier, née Caron, de Montigny, rentière âgée de soixante-dix-huit ans, avait été assassinée sinon volée et violée, par surcroît.

On avait en effet trouvé cette vieille dame, étendue sur la table de sa cuisine, les jupes relevées au-dessus de la taille, et un tampon de laine imbibé d'un liquide rougeâtre enfoncé dans la bouche. Une pareille attitude suffisait à écarter l'hypothèse de la mort naturelle.

Le docteur Parmentier, à défaut de la pomme de terre, ne manqua pas de découvrir maints indices des plus troublants et notamment des « bleus » suspects sur les cuisses et sur le ventre, d'autant plus suspects qu'ils furent aussitôt qualifiés d' « ecchymoses ». Bref l'autopsie concluait au crime. Mais la police tenait pour le décès pur et simple. En fin de compte, c'est la police qui se trouve avoir deviné juste. Une fois de plus l'art a eu raison contre la science. Il est établi que la rentière n'a pas été assassinée et que toute cette mise en scène est le résultat d'un concours de circonstances. Ce concours, avouons-le, n'était pas des plus aisé à débrouiller.

Maintenant reste à savoir comment les experts et autres techniciens prendront leur déconvenue. Si les vieillards valétudinaires s'amusent à tendre des pièges posthumes aux policiers amateurs et aux professionnels de la médecine légale, ménageant ainsi à leur sagacité une occasion supplémentaire de se faire prendre en défaut, ce n'est plus dans la règle du jeu ! Sans parler du procureur et du juge d'instruction, sous qui se dérobe le tremplin d'où ils allaient bondir jusque sur l'écran de la publicité...

Tout compte fait, la rentière de Montigny peut s'estimer heureuse d'être morte tout bonnement de ses rentes, comme elle avait vécu. On n'eut pas manqué de la poursuivre pour outrages à la magistrature. Cela lui eut appris à se payer la tête du public assoiffé de beaux crimes et qui n'a plus que cet inoffensif chiffon vinaigré à se mettre sous la dent, ou sur la langue.

Roger ALLARD

Prochainement :

Pour faire suite à la

SÉRIE SANGLANTE

un roman inédit

La Plaie en Triangle

DÉTECTIVE-CLUB

Dans l'impossibilité de répondre aux innombrables lettres qui nous sont parvenues, nous prions nos amis de nous excuser. Ils vont recevoir les cartes que nous établirons à leur nom. Nous prions ceux d'entre eux qui désireraient que leur photographie figurât sur leur carte de bien vouloir nous envoyer un exemplaire de cette photographie (format photo d'identité).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la carte annuelle Fr. 20
Prix réduit pour les abonnés à *Détective* ..... Fr. 15

Adresser toutes les demandes d'inscription au *Secrétaire-Général de " Détective-Club "*, 35, *rue Madame, Paris* VIe.

La robe de M. Klotz

Accrochées à une armoire du vestiaire de l'Ordre, les vieilles robes des avocats servent à frotter les chaussures crottées par les journées de pluie, ou encore elles sont louées par de jeunes stagiaires qui viennent, le samedi, assister aux travaux de la Conférence...

Au premier étage du vestiaire, gît une de ces défroques : celle-là est historique. Le liséré de serge blanche qui en borde le col indique qu'elle appartint à Me L.-L. Klotz.

Elle a quitté l'armoire qui l'abritait depuis 1890 ; *maintenant elle est à tout le monde.*

Les créanciers de l'ancien ministre des Finances ne pourraient-ils pas la saisir et la faire vendre aux enchères ?

Erreur ne fait pas compte

Il y a trente-trois ans, une jeune femme de Lansing, dans le Michigan, aux Etats-Unis, nommée Mrs Nelly Pope, était condamnée à la prison perpétuelle malgré ses véhémentes protestations. Elle était accusée d'avoir tué son mari.

Au bout de vingt-deux ans de geôle, et en raison de sa conduite exemplaire, Mrs Nelly Pope était rendue à la liberté. Mais dans quel état !... Vieillie, flétrie, usée...

C'était en 1917.

Elle dut attendre encore onze ans, avant que le véritable assassin, un nommé William Brisseau, ex-employé de son mari, se confessât à son lit de mort et avouât son crime.

Alors, on va maintenant réhabiliter Mrs. Nelly Pope.

Et lui allouer une indemnité.

Mais qui lui rendra sa jeunesse, sa joie de vivre ?...

Le blason sur les fesses

Si jamais il venait à l'audience, ce procès-là serait sensationnel. Hélas ! les amateurs de causes rares pourront, semble-t-il, l'attendre vainement...

Une femme prétend qu'elle est la fille de George V et qu'elle a été abandonnée, pour des raisons mystérieuses, par son illustre père. Elle veut engager une instance devant la première chambre du tribunal de la Seine, afin de faire reconnaître ses droits.

A l'appui de sa prétention, elle n'apporte aucun document, mais elle présente... sa fesse !

Il paraîtrait — mais on ne l'a pas vu — que, sur la partie arrière gauche de sa personne, cette dame porte tatouées les armes de la couronne d'Angleterre : ce signe, affirme-t-elle sérieusement, est la preuve de sa filiation !

Une tenue peu correcte

Un Américain astucieux, voulant tromper les officiers de la douane turque, a été pris à son propre piège.

Ne voulant pas payer de droit sur un costume tout neuf qu'il venait d'acheter à Paris, il se retira dans le lavabo de l'Orient-Express qui filait à toute vitesse vers la frontière turque.

Là, il jeta par la fenêtre ses vieux habits et commença à revêtir son nouveau vêtement ; mais, à sa grande consternation, il ne trouva dans le paquet qu'une veste, un gilet et pas de pantalon !

Tout penaud, il tira le signal d'alarme, ne pouvant se résoudre à regagner son pullmann dans cette tenue, un peu trop légère.

L'employé du train lui prêta un vieux pantalon, mais les employés de la douane lui firent payer les droits sur son complet neuf.

Une audience agitée

Le tribunal de Saint-Polten (Autriche) ressemblait un de ces jours-ci à un campement de romanichels. On y jugeait une bohémienne nommée... En réalité il n'a pas été facile de savoir quel était son véritable nom : elle répondait avec une égale affirmative à tous ceux que le président snonçait : Barbara Her, Maria Lürski, Regina Fels, Ottilie Erb, Texa, Buridan, etc.

On décida enfin que pour l'occasion elle s'appellerait WeibiHeld, ce qui veut dire « une femme héros ».

Weibi Held était accusée de vol. Le gendarme qui l'avait arrêtée déposa :

— Quand je suis venu la prendre dans sa roulotte, toutes ces sorcières se sont jetées sur moi. L'accusée s'est débattue tant qu'elle pouvait, hurlant, crachant, griffant et a fini par arracher sa robe, si bien que j'ai dû la prendre toute nue...

La bohémienne a été condamnée à trois mois de prison.

C'est alors qu'une scène invraisemblable a commencé. Tous les bohémiens présents dans la salle se sont levés en poussant des cris perçants, ont sorti leurs portefeuilles crasseux et se sont précipités vers le juge en criant :

— Prenez de l'argent, monsieur le président, voici de l'argent, mais ne la mettez pas en prison !

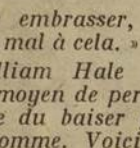

Prix d'encouragement

Il n'y a pas un millionnaire qui ne meure en Amérique sans laisser par testament, une somme d'argent destinée à récompepser l'heureux mortel qui produira dans 'année le meilleur moyen de renforcer la prohibition, etc.

Un philanthrope de Chicago vient d'avoir une idée plus originale : en mourant, il a laisssé un chèque de 2.000 *dollars pour le plus beau crime de l'année ».*

Le nombre des concurrents ne saurait manquer à Chicago, mais reste à savoir si la police remettra elle-même ce prix d'encouragement.

Les baisers à la boule de gomme

Stanley Black, facteur à Palmyra, vient d'intenter un procès en divorce contre sa femme Almira, qui a poussé trop loin sa passion pour les baisers et les boules de gomme.

En réponse aux questions du juge elle a déclaré :

« J'adore embrasser, et je ne vois rien de mal à cela. »

Mr. William Hale avait découvert un moyen de perfectionner la technique du baiser grâce aux boules de gomme. Voici ce qu'un détective privé, chargé par le mari de suivre la femme infidèle, raconta :

Je les ai suivis dans un parc public de Philadelphie ; ils s'assirent sur un banc et Hale sortit de sa poche un sac de boules de gomme.

Elle ouvrit la bouche ; il y versa les bonbons ; ensuite ils se donnèrent un baiser qui dura quinze minutes et trente secondes selon ma montre.

Un autre jour, le 24 *juillet, je les suivis au même endroit. Ils avaient un autre sac de boules de gommes mais elles devaient avoir encore plus d'effet que les précédentes, car je pus les photographier plusieurs fois sans qu'ils s'en apercussent et je dus appeler un garde pour mettre fin à leur baiser.*

Le divorce fut prononcé en faveur du mari, mais celui-ci, au lieu de se réjouir de sa victoire, se mit à sangloter :

« Je l'aime encore, pourquoi n'y ai-je pas pensé.

— A quoi ? demanda avec sympathie un des témoins.

— Aux boules de gomme !

Le policeman obligeant

Edward Baliendo et sa fiancée filaient rapidement, en auto, le long de la Cinquième Avenue, à New-York.

Ils étaient très pressés. On les attendait à l'église de Holy-Cross pour les marier. Mais l'agent Connors, qui faisait une garde vigilante, arrêta soudain leur voiture et leur dressa procès-verbal pour excès de vitesse.

Amené devant le juge, le jeune homme expliqua la raison de leur hâte, et le magistrat, M. Glatzmayer, interpella le policeman :

— Comment, Connors, vous arrêtez un homme qui va se marier ! Vous avez un cœur de pierre !

— Non, monsieur le juge, répondit Connors, mais je suis marié depuis vingt ans ! Et je pensais, au contraire, lui rendre service.

Il était temps de l'arrêter

Une certaine Mrs George W. Newmann, charmante jeune femme de 23 *ans, cheveux noirs, yeux châtains et déjà divorcée, fut arrêtée comme elle venait de donner en paiement, dans un grand magasin, un chèque de vingt dollars* (500 *francs). Il y avait longtemps déjà qu'on la surveillait. Menée devant le chef de police et questionnée sur les noms de ses complices, elle déclara:*

— Complices ?... Je n'ai pas de complices ! C'est moi-même qui fabrique les faux chèques. J'en ai fait pour 500 *dollars* (12.500 *francs) et je suis bien contente d'avoir été enfin, arrêtée !*

Le chef de police eut un haut-le-corps :

— Vous parlez sérieusement ?..

— Certes... fit-elle avec un haussement d'épaules accompagné d'un mouvement insouciant de la tête qui fit danser les boucles noires. Je m'ennuie mortellement. La vie est trop fade. Voici quatre ans que je voulais me suicider. Puis je décidai de me faire arrêter. Mais c'est toujours comme cela. Quand on veut se faire arrêter, il semble que la police soit d'accord pour vous laisser tranquille... Heureusement que vous m'avez pincée. Sinon, en désespoir de cause, j'aurais assassiné quelqu'un...

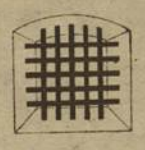

Le pécule saisi

M. Poincaré a donné des instructions personnelles pour que Lucien Lévy, l'escroc des prestations en nature, soit traité sans indulgence. Lévy joua un sale tour à feu M. Monier, son juge d'instruction, qui le mit en liberté provisoire, sous caution de 1 *million. Aussitôt libéré, il se réfugia en Hollande; son extradition, après des négociations diplomatiques malaisées, fut enfin accordée par le gouvernement hollandais.*

Lucien Lévy étant maintenant sous clef, l'administration pénitentiaire multiplie contre lui les vexations : c'est ainsi qu'elle vient de saisir au greffe de la Santé les 162 *francs qui représentent le pécule gagné par Lucien Lévy pour les travaux qu'il effectua dans la prison de La Haye.*

Le pécule d'un prisonnier était considéré jusqu'ici comme le plus insaisissable des patrimoines.

Crimes et châtiments en Perse

A la suite d'un article paru dans notre numéro du 24 *janvier* 1929, *sur les crimes et les châtiments en Perse, la légation impériale de Perse, nous a adressé quelques précisions sur la répression des crimes et sur le régime pénitentiaire dans ce pays.*

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que les mesures que notre correspondant stigmatisait, sont en voie de disparition totale ; que les châtiments corporels sont remplacés par des peines d'emprisonnement ; que plusieurs millions de crédit ont été votés pour la construction de prisons pourvues du confort le plus moderne et que le gouvernement persan fait les plus louables et les plus sincères efforts pour que ce grand pays ami de la France n'ait rien à envier aux nations policées d'Europe et pour qu'il soit bientôt à la tête de la civilisation orientale.

PASSE-PARTOUT.

Liberté individuelle

La liberté individuelle n'est pas suffisamment protégée en France. Depuis quelques années, l'opinion publique s'est émue de ce danger et le reflet le plus net de son inquiétude s'aperçoit dans les circulaires de plusieurs gardes des sceaux. On connaît les pouvoirs exceptionnels du juge d'instruction : on pourrait, sans exagération, soutenir qu'il est le plus puissant personnage de l'Etat. Cette puissance même a effrayé et, c'est pour rappeler certains magistrats impétueux à une prudence nécessaire que la chancellerie a multiplié ses avertissements.

Cette littérature officielle s'est amassée dans les cartons poussiéreux et le mal subsiste.

Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de nos observations :

Il ne s'agit pas de protester contre trop d'arrestations : les prisons de France ont encore des cellules pour abriter les coquins qui se promènent librement. Il ne s'agit pas de demander plus d'indulgence dans la répression, mais d'exiger plus de justice.

Les Anglais s'étonnent de la facilité avec laquelle les juges appliquent la détention préventive, à l'égard d'hommes qui offrent toutes garanties de représentation.

Au surplus, s'expatrier n'est pas aussi simple qu'on le croit : des intérêts de toutes sortes, familiaux, pécuniaires, attachent l'homme à son domicile habituel, à son pays, et s'il est vrai que certains escrocs, laissés en liberté provisoire, ont filé à l'étranger, il convient de remarquer que nos conventions diplomatiques avec la plupart des Etats réglementent parfaitement les cas d'extradition et que la police internationale est assez bien faite pour découvrir les coupables et les ramener à leur point de départ.

Mais revenons-en aux abus de la détention préventive, aux excès de pouvoirs du juge qui garde en prison, pendant de longs mois — et même des années — un inculpé.

Le plus souvent, le magistrat se fait doubler par un expert et c'est là le vice de notre système judiciaire actuel. L'expert, qui n'offre tout de même pas les garanties du juge, se substitue à celui-ci, et empiète presque toujours sur les attributions très limitées et d'ordre technique qui lui sont dévolues... Il fait l'instruction... Cela dure indéfiniment... Le juge ne connait rien de l'affaire... Lorsqu'après des mois et des mois, le rapport de l'expert lui est communiqué, il en lit le résumé et clôture son instruction.

La paresse du magistrat se contente de cette méthode, non la justice.

UNE

Bonne Affaire

DÉTECTIVE

tient à la disposition de ses 5 premiers mille abonnés une prime magnifique.

Nos abonnés trouveront, page 15, tous les titres des livres parus dans la passionnante collection des " Chefs-d'Œuvre des Romans d'Aventure ". Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ;

3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;

Ils les recevront à leur domicile (frais de port à leur charge).

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

1 Franc
DÉTECTIVE
16 pages
35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11
George-Kessel
Directeur-Rédacteur en Chef

DOORN prison d'empereur

Revenant de Hollande, où elle avait réussi à interviewer l'ex-kaiser pour notre excellent confrère Gringoire, *notre collaboratrice Marise Querlin a rapporté pour les lecteurs de* Détective *une vivante description des mesures prises pour la garde et la sauvegarde du dernier empereur d'Allemagne.*

QUAND, à Amsterdam, je demandai au portier de l'hôtel où j'étais descendue, l'horaire des trains pour Doorn, il montra un étonnement sincère :

— Doorn? En été, passe encore ; c'est un lieu de tourisme, mais à cette époque, par cette neige !... Vous feriez mieux d'aller à Doorderecht.

— Vous êtes bien gentil. Mais, c'est à Doorn que je veux aller.

Il se mit à rire. Et ses yeux étaient ironiques.

— Il fallait le dire, que vous êtes comme les autres, et que vous voulez voir le kaiser.

Cette moquerie me blessa. J'eus le sot amour-propre de ne pas être prise pour une de ces touristes ridicules, en quête de sensations rares et j'expliquai au portier que mon état de journaliste me contraignait à ce voyage qui ne m'amusait pas autrement.

— En ce cas, dit l'obligeant portier, je vais vous donner l'adresse d'un ami qui vous guidera. C'est M. Van Houtten, le directeur de la maréchaussée. C'est lui qui « garde » le kaiser.

***

Je n'ai pas vu M. Van Houtten, parce que je me méfie toujours des gardiens.

Il n'y a rien de tel pour vous mettre des bâtons dans les roues — quand ils ne vous les brisent pas sur le dos.

Il n'y a rien de tel pour compliquer les choses les plus simples, décourager le visiteur, affoler celui qu'il s'agit d'interviewer.

Mais, si je n'ai pas vu M. Van Houtten, j'ai bien vu que le portier de l'hôtel employait une mélonymie en disant que M. Van Houtten « gardait » le kaiser. Il prenait la partie pour le tout.

A Doorn, tout le monde garde Guillaume.

Non peut-être pour éviter des complications diplomatiques en cas de fuite, mais plutôt parce que le royal hôte fait recette, attire les touristes et enrichit ainsi le village où souvent on le voit le dimanche au bras de son épouse.

Tous les habitants sont des gardiens, pleins de respect et de sollicitude, des policiers amateurs qui seraient bien fâchés, si, quelque jour, Guillaume leur échappait.

L'entrée du château de Doorn.

Aussi, mon arrivée fut-elle vite signalée au château.

En descendant de l'autobus, je ne rencontrai qu'un seul homme, impassible sous la neige qui tombait à gros flocons. Il avait une longue pèlerine, une casquette à la hussarde, des moustaches blondes et deux yeux scrutateurs.

Sa gigantesque stature découpait, dans cette rue de village, une ombre forte, un rempart.

C'était un homme de la maréchaussée ; du moins le pensai-je, car depuis j'en rencontrai beaucoup d'autres qui lui ressemblaient comme des frères, rôdant autour du parc de Doorn, guettant les indiscrets, interrogeant les étrangers au pays, méfiants, énigmatiques et pas bavards.

La garde de l'ex-kaiser ! On m'a dit qu'elle coûtait cent mille florins par an à la reine de Hollande...

Ce colosse baissa les yeux pour me dévisager. Je lui demandai le chemin du château Il me l'indiqua sans marquer aucun étonnement.

Peu après, des messagers à motocyclettes, s'élançaient vers le château. Je pouvais venir ; on m'attendait.

***

C'est une façon de dire. On ne m'attendait pas pour m'introduire tout de suite auprès de Guillaume. On m'attendait pour éviter que je le visse.

L'ex-empereur.a toujours montré une aversion profonde pour l'interview. Il s'est fait une règle depuis qu'il est exilé de ne pas répondre aux questions qu'on lui pose. Il ne veut pas créer d'incidents, susciter des ennuis à la Hollande qui l'a accueilli.

Une sortie de l'automobile du kaiser.

La vieille tour du mur d'enceinte.

Une histoire qui lui est advenue l'an dernier l'a rendu plus circonspect encore.

Une nuit, des journalistes américains, venus en avion, escaladèrent les grilles de Huize-Doorn, allèrent sans façon carillonner à la porte du château et demandèrent à parler à Guillaume.

Ils ne furent pas reçus. Mais le lendemain, on conta cette équipée à l'ex-kaiser.

Depuis cette époque, il craint qu'on ne l'enlève. Il a renforcé sa garde et je défie bien désormais à mes confrères américains de renouveler leur exploit. Les grillages, maintenant sont gardés et les avions ne prévaudraient pas contre les cerbères.

***

Il n'est pas, dis-je, pour veiller sur Guillaume que les gendarmes de Hollande, ou les policiers privés payés par le kaiser.

Les habitants de Doorn, les fournisseurs du château ont des yeux de lynx pour démasquer les journalistes trop consciencieux, les touristes trop curieux.

C'est pourquoi, dès que l'autobus m'eut abandonnée sur la place du village, je sentis l'hostilité autour de moi.

Derrière chaque fenêtre close, une ombre veillait. Le garçon du restaurant épiait mes gestes ; la domestique chargée des chambres fouillait peut-être mes bagages ; ce marchand de cartes-postales guettait le jeu de mes mains, l'intonation de mes paroles. Et quand je quittai le village pour me rendre au château, j'éprouvai cette surveillance occulte, tout le long du chemin.

Etais-je en proie à des hallucinations? A présent encore, je ne le crois point et pourtant je revois dans le chemin creux, dans les champs, derrière les deux petites portes en treillis qui percent le grillage entourant la fameuse roseraie du kaiser (la Kaiser Wilhem rosarium) des visages attentifs, des regards qui me scrutent et que je sens encore derrière moi longtemps après qu'un détour de sentier ait dissimulé ma petite personne à tous ces espions bénévoles ou stipendiés.

Les villas en bordure, les fermes disséminées en plein champ, sont autant de postes d'observation, de postes d'écoute.

Décidément, il faut renoncer au beau projet de voir, par surprise, sans qu'il s'en doutât, Guillaume de Hohenzollern.

Tout à coup, un homme qui travaillait dans la roseraie, que j'avais pris pour un jardinier qu'il était sans doute, donna un petit coup de sifflet.

Immédiatement surgirent, je ne sais d'où, une nuée de cyclistes en civil qui, sans me rien dire, m'escortèrent.

C'était trop d'honneur dont je me serais bien passée.

Les uns me précédaient ; d'autres roulaient presque à mes côtés ; d'autres, enfin, fermaient la marche.

Et, de l'autre côté du grillage, entre les arbres du parc immense, des ombres évoluaient.

***

J'ai vu le Hofmarschall, j'ai vu M. Kogge, le secrétaire particulier de Guillaume II et j'ai vu celui-ci aussi.

Je m'étais pour cela cachée dans une vieille tour du parc, après que M. Kogge m'ait signifié qu'il n'avait plus rien à me dire.

Pourtant, un ouvrier m'avait vue, avait sifflé dans la direction du château, un air sans doute convenu, un air national allemand. Mais, du château, on ne dut pas comprendre son avertissement, car le kaiser passa...

Lorsque je lui eus parlé et que tous furent revenus de la stupeur qu'avait provoquée mon audace, deux cyclistes arrivèrent sur moi.

Très respectueusement, ils me prièrent de les suivre et m'escortèrent eux-mêmes jusqu'à l'autobus.

De ce moment, ils ne me lâchèrent plus. Je les ai eus derrière moi, à Amsterdam, à la Haye, jusqu'à la frontière, où les douaniers m'obligèrent à vider mes malles.

Je me consolai de ces désagréments en pensant qu'un ancêtre de Guillaume en avait usé ainsi envers le grand Voltaire : on me comblait.

Guillaume II et la princesse Hermine, sa femme.

De temps en temps, Guillaume vient rendre visite à un fidèle ami, le baron Van Heck qui habite Heeremberg, à une heure de Doorn.

Heeremberg est sur la frontière d'Allemagne. De la terrasse, en se tournant vers l'Est, une oreille que les bruits venant d'Allemagne rendraient attentive, percevrait le son clair des trompettes de Postdam.

Ce vibrant appel empêcherait-il la raison du vieillard qui fut le kaiser d'Allemagne, de comprendre que certaines aventures sont périmées, qu'elles n'ont plus cours et que l'idée de paix, jetée dans le monde par quelques hommes justes, pèsent plus lourd que le plus lourd des glaives !

Marise QUERLIN.

CONSPIRATEURS MODERNES

II
Insurgés d'opérette

De notre envoyé spécial.

Le long de la frontière d'Espagne, entre Gaillageuse et Prats-de-Mollo, notre auto suivait une route trop blanche, tracée à la craie dans ce paysage âpre.

Par-dessus les cols roussis, apparaissait la tête du Canigou, couverte de neige. Nous étions restés longtemps silencieux, mon compagnon et moi. Catalan révolutionnaire, contumax en Espagne, condamné par une cour martiale, il avait fui le pays doré où l'attendait la prison perpétuelle. Aujourd'hui qu'il côtoyait le bord de sa patrie, un désespoir secret lui serrait la gorge. De temps en temps, il regardait vers le sud, comme s'il pouvait, au loin, reconnaître une différence dans la couleur du ciel, sur l'autre versant des Pyrénées. Cette ligne imaginaire qui passe sur les crêtes, la frontière, était pour lui un précipice qui lui donnait le vertige. Nous avions attaché un fanion aux couleurs et aux armes de Catalogne au capot et il s'en montrait fier, comme si on avait pu l'apercevoir de la plaine et comme si cette fantaisie avait la signification d'une bravade.

Quand nous arrivâmes au sommet du col d'Aric, par une trouée, on devina Puiguerda, enfoncé en terre d'Espagne. Il se mit à pleurer. C'est alors que je repris brutalement une conversation commencée la veille, à Prades, au café du Commerce, sur le cours, et brusquement interrompue.

— Mais enfin, pourquoi, pourquoi?

D'un coup, son visage perdit l'affaissement que donnent les larmes. Sa voix trembla :

— Pourquoi la Catalogne veut être libre? Vous irez le demander, là-bas, à Barcelone, et au paysan du bord de la route et au pêcheur. Ou plutôt non. Vous le verrez vous-même, vous comprendrez.

— Votre complot de 1926 n'avait aucune chance de réussir, vous le savez bien.

Le Catalan baissa la tête et mit six secondes à répondre :

— Il faut nous pardonner cela, c'est vrai. Mais songez quelle est notre situation, à nous, exilés. Ceux qui ont réussi à rester au pays, que la police du Directoire ne terrorise pas trop, ont le temps de mûrir de sages projets. C'est leur quiétude qui leur donne de la logique et de la patience. Nous, qui sommes les exclus, qui vivons depuis cinq ans le visage collé à la frontière de notre patrie, comme à une grille, nous sommes affamés. Nous ne rêvons que cette libération, nous ne nous nourrissons que de cette pensée de rentrer, un jour, dans une Catalogne souveraine. Ceux de nos amis qui venaient de là-bas nous encourageaient, nous disaient que le pays nous attendait, que la peuple se soulèverait dès que nous aurions balancé un drapeau sang et or de l'autre côté de la montagne. Nous avons cru à tout cela. Et puis, notre chef, Macia, devient vieux. Il a usé sa vie pour la cause. Nous avons senti qu'il voulait tenter un geste avant de mourir.

— Et les Italiens?

— Oui, il y a eu les Italiens aussi. Ils nous avaient promis l'appui de tous leurs amis antifascistes. Le nom du colonel Ricciotti Garibaldi représentait, pour nous, une garantie, presque un symbole. Macia, un jour s'est décidé.

La route s'incurvait, s'enfonçait vers les monts Albères. Mon Catalan se taisait désespérément. Et moi, je pensais au début de la folle équipée : les derniers conseils de guerre, dans la villa de Colombes, la distribution des uniformes et des armes. Des paquets partant pour la frontière, pour la montagne, sous la mention postale : « Echantillons » et qui contenaient des revolvers et des bombes. Dans le cercle des futurs insurgés, l'idée s'exalte, s'enfle. Macia, de Paris, lance un emprunt en Amérique, au nom de la « République catalane ». Comment peuvent-ils penser que leurs desseins restent ignorés des polices des deux pays? En tout cas, ils dédaignent ce danger. Un soir, tous, les anciens avocats, les poètes, les médecins, revêtent avec enthousiasme le costume de conjuré : la blouse marron, les molletières de drap, le ceinturon de cuir, qui les fait ressembler à des soldats russes. Par groupes, franchement, ils vont prendre le train à la gare d'Orsay. Si quelque contrôleur s'inquiète de ce rassemblement pittoresque, ils seront les « excursionnistes du Canigou ». Mais la passion bout en eux. S'ils n'écoutaient pas un reste de raison, ils chanteraient aux portières leur hymne révolutionnaire *El Ségadors*, ils brandiraient des lauriers, ils écriraient à la craie sur les wagons : « A Barcelone, à Barcelone ! »

Par Bordeaux, par Toulouse, par Perpignan, par Foix, par Prades, ils resserrent leur étreinte à vide, ils se rejoignent. Les éclaireurs ont disposé un peu partout des dépôts d'armes. Autour de Prats-de-Mollo, choisi comme quartier général, des bombes, des grenades, des caisses de cartouches, sont cachées dans des caves d'auberge, dans des trous de rocher. Des paysannes de seize ans, aux yeux candides, en transportent dans les bâts de leurs mulets, sous des carottes.

Tout semble prêt. Macia est à Perpignan, avec ses lieutenants, le poète Ventura Gassol, le professeur Bordas de la Cuesta, les chefs de la « délégation » italienne, Beltsami et Rizzoli. Un autre meneur, José Carillo, qui doit donner le premier assaut, est, avec une douzaine de partisans, à Estagel. Il y a des conjurés partout, à Ceret, à Millau, à Saint-Laurent-de-Cerdans. Le 2 novembre, Macia et son état-major prennent vulgairement un taxi à Perpignan et se font conduire à Prats-de-Mallo...

Comme s'il avait suivi ma pensée, mon compagnon reprend le récit à voix haute :

— Nous avions près de six cents hommes dans la montagne, entre Andorre et Cerbère. Par le col de l'Aiguille, ils seraient entrés en Espagne. Dès que les premiers feux auraient été allumés sur les crêtes, la plaine se serait levée. Nous aurions été mille au premier village, dix mille aux portes de Barcelone. Les soldats n'auraient pas voulu tirer sur nous. Nous aurions pris la Catalogne entre les mains, sans résistance, comme un visage de femme.

— Alors?

— Alors, voilà ! Les feux n'ont pas été allumés sur les crêtes. Privée de signal, la Catalogne n'a pas bougé.

Nous arrivions à Prats-de-Mallo. Le Catalan se tut. Un peu plus tard, dans un café, presque désert, nous étions attablés avec un lieutenant de gendarmerie. On rencontre assez facilement les lieutenants de gendarmerie dans les cafés de village, les après-midi mornes. Et celui-là, insensiblement aiguillé vers le sujet qui nous intéressait, n'avait fait aucune difficulté pour rappeler ses souvenirs. Il parlait d'ailleurs sans colère et sans ironie, mais sans indifférence non plus, en homme qui comprend et qui estime la beauté des gestes inutiles :

Le verso et le recto des billets de banque émis par les insurgés catalans

Le drapeau catalan flotte à l'une des fenêtres de la prison de Perpignan

« Il y avait quelques jours, à cette époque-là, que le préfet des Pyrénées-Orientales, M. Carles, avait reçu l'avertissement, de la Sûreté générale, qu'un complot se préparait de ce côté de la frontière. Le commissaire central de Perpignan découvrit vite les points de rassemblement. Pourtant, à la préfecture, on ne savait trop comment agir. Mais un jour, à l'apéritif, le commissaire rencontra, sur l'allée des Platanes, attablé à une terrasse, quelqu'un qu'il connaissait : c'était le commissaire Bringer, de la brigade mobile de Versailles, en vacances en Cerdagne. Mis au courant, Bringer assura qu'il se chargeait de régler l'affaire.

« Il fit venir de Paris son camarade Balmadier. Tenus au jour le jour au courant des manœuvres des conjurés, les deux policiers décidèrent enfin de donner le coup de filet. Le 3 novembre, José Carillo, qui arrivait à Estagel avec une vingtaine de gars, fut arrêté. Le mécanisme était déclenché. Partout, les brigades de gendarmerie se mirent en quête de conspirateurs. On en arrêta à Millau, à Toulouse, à Perpignan. A chaque train, des groupes d'« excursionnistes du Canigou » étaient reçus à la gare par des agents de la sûreté.

« Ce soir-là, Macia et ses amis étaient réunis ici, à la villa Denise, cette petite maison à un étage que vous voyez d'ici, la dernière sur la route. Ils rêvaient sans doute à leur victoire prochaine. Je me le rappelle, il pleuvait. Un de leurs hommes est arrivé en auto de Perpignan. Il venait annoncer l'échec, la trahison, les arrestations. Pour Macia, c'était l'écroulement. Mais il se redressa vite. Il fallait, à tout prix, prévenir les insurgés dispersés dans la montagne, les sauver, s'il en était encore temps. Un télégramme fut envoyé à Paris : « N'envoyez plus de fonds. »

« C'était l'aveu de la défaite.

« A minuit, Bringer, Balmadier et leurs hommes arrivèrent ici. Nous décidâmes de laisser encore leur nuit aux chefs, désormais sans troupe. Nous cernâmes la maison et nous restâmes là jusqu'à l'aube, sous la pluie. Les fenêtres de la villa Denise ne s'éteignirent pas. Ils nous attendaient.

« Dès que le jour parut, Bringer alla sonner à la petite grille. La porte du perron s'ouvrit ; Macia était sur le seuil, Bordas et Gassol derrière lui. Le commissaire qui est de Millau, connait le catalan. « Soumettez-vous, colonel, « tout est perdu pour vous », cria-t-il dans la langue des insurgés. Macia ne répondit pas et croisa les bras sur sa poitrine. Nous entrâmes tous dans la villa. »

Le lieutenant s'arrêta. Mon ami avait pris sa tête entre ses mains et appuyait ses coudes sur la table. Tous les trois, nous pensions à l'épilogue lamentable, au procès en correctionnelle, à l'effondrement de Ricciotti Garibaldi, convaincu d'avoir livré les Catalans à la police française, l'exil.

L'officier reprit, après un silence : « Dans la prison de Perpignan, avant leur transfert à Paris, ils chantaient toute la journée *La Marseillaise* et leur chant révolutionnaire. A travers les barreaux, ils agitaient des drapeaux sang et or. Pendant trois jours, dans la montagne, après la nuit de la villa Denise, nous en avons cueilli des groupes de trois ou quatre qui erraient, sans comprendre, désespérés. Tout est bien fini, maintenant, pour les séparatistes. »

Brusquement, mon ami releva un visage ardent, regarda fixement le lieutenant.

— En êtes-vous sûr, dit-il sourdement? Avez-vous deviné ce qui se passe derrière tous les visages qui se sont fermés? Savez-vous si chaque rocher n'est pas une mine, de nouveau, entre Gaillagouse et ici ?

Il avait parlé en catalan. L'officier l'interrompit durement :

— Qui êtes-vous?

— Qui je suis?... cria presque l'autre.

Il se leva à moitié sur sa chaise. J'eus l'impression qu'il allait parler dans un élan de rage, tout raconter, les projets futurs, le plan prochain. Le lieutenant le comprit peut-être, lui aussi, et *il ne voulut pas entendre*. Ce fut lui qui rompit les chiens.

— Ça m'est bien égal, au fond. Et, si vous voulez être à Perpignan ce soir, je vous conseille de ne pas vous attarder.

(*A suivre.*) **Paul BRINGUIER.**

Les conjurés catalans à leur retour à Paris

Une vue de Prats-de-Mollo
quartier général des insurgés

Une visite au docteur Locard

la « terreur » de Lyon

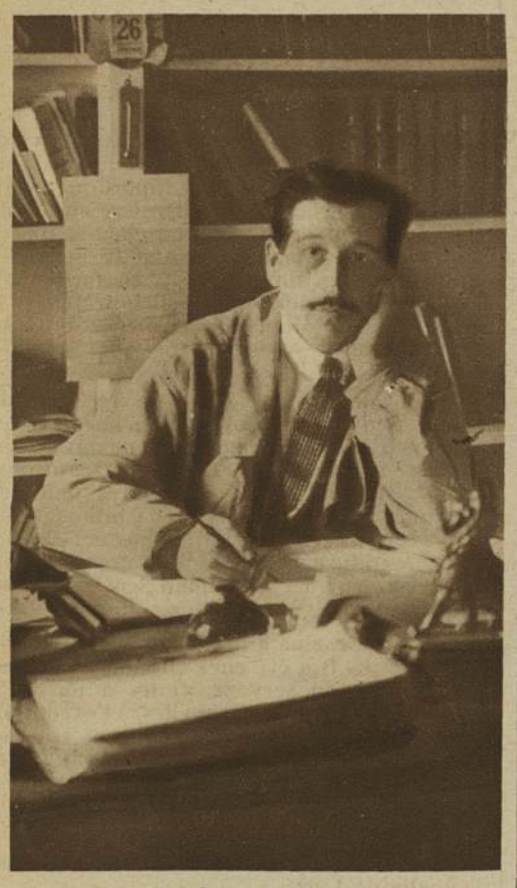

Le docteur Locard

Lyon, de notre envoyé spécial.

AH ! vous arrivez bien ! nous dit le docteur Locard en nous tendant la main. Je reçois, à l'instant, des documents de Roumanie : une nouvelle affaire de faux. Je vais vous montrer cela.

Le directeur du laboratoire de police de Lyon est, chacun le sait, la terreur des contrefacteurs de billets de banque ou de testaments, comme il est la bête noire des « anonymographes », pour employer un mot de son invention.

Svelte, jeune encore, le visage énergique et fin, animé de petits yeux qui scrutent tels deux scalpels, et orné d'ironiques cheveux cocassement plantés. Au demeurant, la plus sympathique physionomie qui soit ! Rien du vieux savant renfrogné, du policier suffisant ou même du flegmatique détective. En vain chercherait-on un point de ressemblance avec un quelconque personnage conventionnel : non, le docteur Locard est le docteur Locard !

— Regardez-moi ça ! Voici la photographie d'un document grandeur naturelle. On lit la date du 20 novembre 1924. Rien d'anormal, n'est-ce pas ? Mais voici la photographie de la date grossie un bon nombre de fois. Vous ne remarquez rien ?

— Si. On dirait que le 4 a été tracé avec deux encres différentes, l'une plus foncée que l'autre.

— Vous y êtes ! C'était un 1 que l'on a transformé en 4 pour les besoins de la cause. La preuve du faux est faite ! Ah ! c'est une belle chose que la photographie ! La plaque est toujours plus sensible que la pauvre petite rétine humaine... Voici maintenant deux documents portant la même signature. L'un complète l'autre ; indubitablement un des deux est faux. Lequel ? Probablement le second, qui offre pour le détenteur plus d'intérêt que le premier.

— Où avez-vous la preuve qu'il y en a un de faux ?

— Tenez, je vais vous donner un conseil précieux. Si vous voulez commettre des faux, ne décalquez jamais une signature, ou bien détruisez l'original. Le pauvre imbécile qui a fait cela ne sait pas encore qu'aucune personne au monde n'est capable de tracer deux paraphes qui soient absolument superposables. Oh ! tous les faux ne sont pas aussi faciles à prouver. Il en est qui me donnent plus de mal.

De fil en aiguille, nous arrivons à parler des affaires criminelles récentes.

— Etes-vous partisan de faire infliger la peine de mort aux femmes, docteur ?

— Je suis contre la peine de mort. Je ne crois à la responsabilité de personne. J'en ai pourtant vu des « numéros » ; j'en vois encore, et, plus j'en vois, plus je me sens pris d'indulgence pour eux. Non, croyez-moi, la plupart sont irresponsables. En voulez-vous la preuve ? Allons faire un tour au musée !

Un étrange musée

Dans une pièce, relativement petite, le docteur Locard a entassé des « souvenirs ».

Visiter ce musée avec un tel cicerone présente un intérêt prodigieux.

« Voici la photographie de « ma chère Angèle », l'auteur des lettres anonymes de Tulle. Ne croyez-

Les empreintes digitales qui permirent de retrouver...

vous pas que le fait d'envoyer des milliers de billets diffamatoires à une seule personne ne constitue pas la preuve d'un petit dérangement mental ?

« Cet Italien, dont le pied était orné de six orteils et qui cambriolait pieds nus, était-il responsable ? Ne devait-il pas savoir qu'il serait vite repéré ? Voici le moulage de son pied. Il en était fier, le bougre, et faisait gigoter sous mon nez ses six orteils avec une satisfaction visible.

« Et Bonnot, le chef de la bande Bonnot ? Irresponsable également. Voici son attirail complet

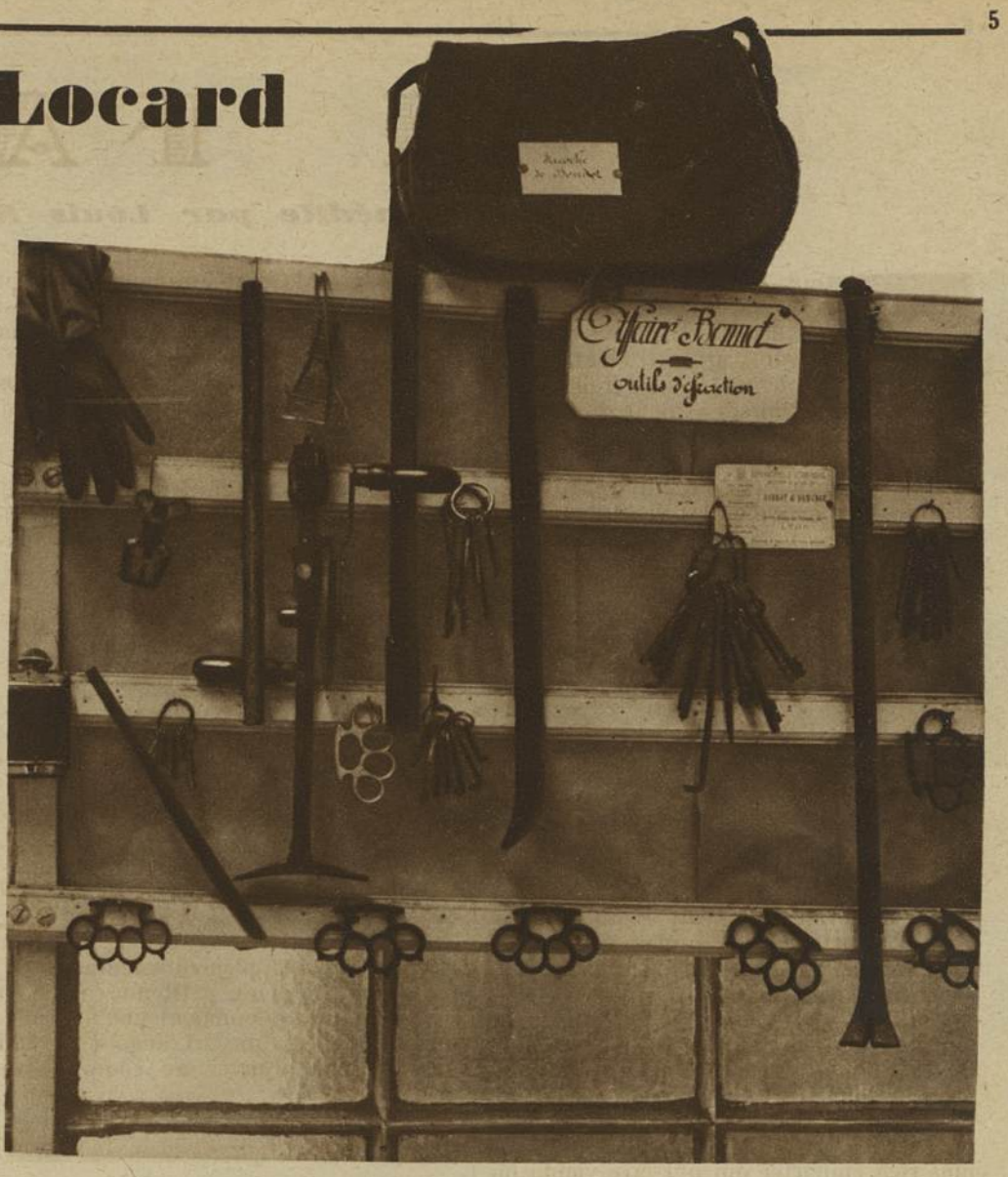

La vitrine du matériel de la bande Bonnot.

de cambrioleur, quand il était à Lyon. Evidemment on a trouvé mieux depuis, mais c'était déjà fort pratique pour l'époque. Voyez-vous ses pinces monseigneur, ses vilebrequins, ses leviers ? Devinez où il les cachait ? A l'étalage du petit magasin de réparations d'autos qu'il tenait à Lyon, route de Vienne, avec son ami Demange...

« Voici le chapelet d'olives de plomb d'un « chauffeur » de la Drôme, prêtre défroqué, qui, en se tapotant les doigts avec son rosaire, s'était aperçu que la chose n'était pas des plus agréables. Il se confectionna donc une « dizaine » avec des olives de plomb et asticotait les pieds des braves gens qui refusaient de lui dire où se trouvait leur magot. Un fou, quoi !

... le macaque dressé par son maître pour le vol.

« Attention, ajoute le docteur Locard, je ne dis pas que nous ne devons pas nous défendre contre eux. Soyez tranquille, je m'y emploie. Mes « clients » le savent bien, d'ailleurs, et ils ignorent l'indulgence secrète, mais bien sincère, que j'ai pour eux. »

Nous nous promenons dans le musée. Au mur sont fixés des centaines de revolvers et d'armes diverses. Tout cela a servi, brrr... Sur la gauche, nous voyons des reproductions gigantesques d'empreintes digitales.

« Ces empreintes, nous explique notre ami, ont été relevées sur des objets, bien que les malfaiteurs aient pris la précaution de mettre des gants. Si les gants ne sont pas assez épais, la sueur passe au travers et nous pouvons encore travailler. Mais il y en a qui sont « marles » : ils emportent ce qu'ils ont touché, ou bien ils urinent dessus, et alors rien à faire !

« Regardez ces empreintes digitales. Elles sont à peu près semblables à celles d'un épileptique. Je les ai relevées sur une cuiller en argent et j'ai eu le voleur. Voilà son portrait. C'est un magnifique macaque vert des Indes. Son maître l'avait fort bien dressé et il lui rapportait gros.

« Je vais maintenant vous montrer un travail remarquable de mon ami le docteur Soderman. Il est parvenu à reconstituer les empreintes digitales d'un noyé putréfié. Ces petites fioles contiennent le bout des doigts conservés dans l'alcool : travail délicat et peu... réconfortant. »

Nous nous arrêtons devant un curieux moulage. Vision hallucinante !

« C'est la plus belle pièce de ma collection. Un cambrioleur s'enfuyait tenant d'une main son revolver, de l'autre, une pince monseigneur. Le terrain était glissant. On tira sur l'homme, qui tomba face contre terre, mais, grâce à la nuit noire, il put s'échapper. Le lendemain, nous fîmes le moulage du mètre carré de terrain sur lequel étaient restées ses empreintes, pensant le retrouver grâce à ce portrait d'un nouveau genre. On le pinça en effet peu de jours après. Devinez grâce à quoi ? Grâce aux breloques bizarres qu'il avait fixées, comme vous le voyez, aux boutons de son gilet.

« Voilà notre musée, nous dit le docteur Locard en nous reconduisant ; il s'enrichit chaque jour. Ah ! si l'Etat nous accordait un peu de crédit et s'il nous logeait un peu mieux, nous pourrions faire des choses plus intéressantes. »

Et, avec la même indulgence dont il avait fait preuve quelques instants auparavant à l'égard de ses clients, le docteur Locard nous déclara dans un sourire :

« Il ne faut pas en vouloir à l'Etat : lui aussi est un grand irresponsable. »

Armand-Henry FLASSCH.

Le moulage du mètre carré de terrain sur lequel étaient restées les empreintes du cambrioleur tombé face contre terre.

Le pied à six orteils de l'Italien.

J'AI FAIM

Nouvelle inédite par Louis ROUBAUD

Nous sortions du restaurant beaucoup trop tard pour aller au théâtre ; nos cigares aromatisaient agréablement l'air frais ; nos pelisses avaient ce soir des câlineries exceptionnelles. Il est assez voluptueux d'avoir chaud dans la rue froide et d'écouter chanter la cité fiévreuse quand on est victorieux de la vie.

Un homme maigre, pâle, s'avança vers nous en chancelant et implora d'une voix tragique :

— J'ai faim !

Verbier prit dans la poche de sa pelisse un billet de dix francs qu'il abandonna au pauvre.

— Peste !... tu es généreux.

Il répondit :

— Connais-tu ça, toi, la faim ?

— Et toi ?

— Moi, oui !

— Toi ?

— A vingt-quatre ans, je me trouvais à Paris, seul, aléatoirement rémunéré par certain courtage d'assurance vague ; tu n'ignores pas mes débuts besogneux...

— Non, mais de là à...

— Il n'y a qu'un pas. Je le franchis un bel été où je m'éveillais par une chaude matinée d'août, le ventre creux et les oreilles bourdonnantes. Je n'avais pas mangé la veille et ne pouvais prévoir un déjeuner pour ce jour-là. Ma logeuse ne me laissait plus rien emporter qui pût être vendu ou engagé ; pas de crédit, pas d'amis. Les rares personnes susceptibles d'apitoiement villégiaturaient. Ma famille consistait en un oncle de province à qui j'avais adressé récemment plusieurs lettres extrêmement pressantes et non affranchies.

« Ayant inspecté ma chambre pour y découvrir par impossible une tablette de chocolat ou un morceau de sucre oubliés, je bus quelques gorgées d'eau et sortis.

« Je fis mille pas, m'évertuant à fumer une cigarette garnie de tabac en poussière. Avec la lucidité particulière aux hommes à jeun, j'examinai ma situation et ses diverses issues. J'écartai d'abord l'inanition et le suicide : à vingt-quatre ans, en plein été, on ne désespère pas complètement. Je pensai à me présenter au commissariat de mon quartier, en avertissant le secrétaire que M. le Président de la République m'avait chargé de lui offrir le portefeuille de l'Intérieur ; l'infirmerie spéciale du dépôt me paraissait recéler des douceurs enviables. Je songeai pourtant aux difficultés que je pouvais rencontrer, par la suite, à prouver que je n'étais pas un vrai fou.

« L'aumône ?... cela me semblait monstrueux, mais quel autre moyen immédiat de trouver les gros sous d'un repas urgent ? J'ignorais les adresses des soupes populaires, asiles de nuit et autres œuvres charitables. La correction relative de mon habillement m'eût d'ailleurs rendu ce recours particulièrement cruel.

« Ainsi, je passai cette belle journée d'août, débordant de lumière, à errer dans la rue hostile, étranger au travail et à la joie, enviant ceux qui se pressaient vers un bureau, un chantier, un atelier ou vers un foyer, dévorant des yeux l'appétissante collation des midinettes sur les bancs des squares. Le soir, un beau soir clair, vint apaiser la ville, ouvrant les portes des maisons laborieuses, déversant partout les travailleurs avides de repos, d'air, de nourriture. Moi, je titubais ; une musique sourde grondait à mes oreilles en fièvres sonores ; un voile trouble couvrait ma vue.

« Alors, voilà : je relevai le col de mon veston, un monsieur opulent à barbe sympathique venait dans ma direction ; je lui confiai à bout portant, d'une voix blanche, le secret infâmant :

« — J'ai faim !

« Il me dévisagea deux secondes, haussa les épaules et répondit :

« — Ça vous dispensera de prendre un autre apéritif.

« Ce fut le coup de fouet cinglant qui me ranima.

« Le trottoir d'en face étincelait sous les trois globes lumineux d'un bouillon à prix fixe. Je pénétrai dans le restaurant.

« Un arome voluptueux de grillade, de sauce, de potage m'enveloppa. Je choisis une table derrière un pilier et j'employai d'abord toute mon énergie à ne pas engloutir des petits pains dorés qui se trouvaient à portée de ma main, dans une corbeille.

« La conscience de ma situation me vint après le premier plat, une certaine omelette aux croûtons dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon palais. Quand on m'apporta le châteaubriant lourd et brun sur son lit de verdure, j'avais recouvré la plus navrante lucidité. Déjà l'angoisse de la dernière bouchée me prenait à la gorge ; j'escomptais la curiosité des dîneurs, les injures du patron, la gouaillerie des garçons, l'intervention pesante de l'agent de police, la conduite au poste derrière la foule ameutée... quand une main légère effleura mon épaule.

« — Bonjour, vous !

« Je me retournai. Une jeune femme rouge par la robe, le corsage et les joues, la tête empanachée de plumes noires, m'offrait son sourire au vermillon.

« Je sursautai :

« — Madame, je...

« — Tu es bien fier.

« Je fouillai mes souvenirs.

« — Lili !

« J'avais rencontré Lili, voici plusieurs mois, un soir de courtage exceptionnel, en compagnie de quelques camarades ; je l'avais même rencontrée une ou deux fois encore... dans sa chambre.

« Elle s'installa délibérément.

« — Comme c'est gentil de m'inviter à dîner !

« Maintenant le garçon, plus prévenant, m'offrait des suppléments tentateurs : je me décidai pour un petit muscat et trois biscuits qui me donnaient une attitude et reculaient l'échéance. L'angoisse graduée que j'avais éprouvée au cours de mon dîner, je la ressentis une seconde fois pendant le repas de mon invitée.

« — Tu n'es pas gai, ce soir.

« Je voyais chaque service rapprocher l'instant fatal ; l'entrée succéda au potage, le rôti à l'entrée, le légume au rôti et ainsi jusqu'au dessert, jusqu'au café...

« Déjà le garçon s'approchait, quémandait un ordre.

« — Une fine ! prononçai-je, désespéré.

« Lili accepta, reconnaissante.

« L'angoisse, l'effroi, la terreur bête m'étraignaient, me coupaient la voix : un tremblement fébrile me saisissait.

« — Tu es malade?

« — Oui, la chaleur...

« Il fallait maintenant choisir un genre de comédie, demander l'addition, faire croire au porte-monnaie volé ou bien dire simplement à Lili : « Je n'ai pas d'argent « pour payer ton dîner... ni le mien ! »

« A ce moment, Lili se leva, prit ostensiblement deux bâtons de fard, une boîte de poudre et m'expliqua :

« — Je vais me refaire ma beauté, garde mon sac.

« Elle disparut au fond de la salle.

« Très pâle, les doigts gourds, observant autour de moi, j'ouvris le réticule. Là, dans la poche du milieu, avec quelque menue monnaie, trois billets de cent francs...

« Oui, mon vieux, moi !... J'ai pris cent francs, j'ai payé et nous sommes sortis, Lili et moi, dans la rue nocturne.

« Elle avait saisi mon bras et s'y appuyait comme une amie. Elle m'apparut simple et bonne en ce soir de grande solitude où mon cœur avait faim, lui aussi. Elle fut un instant la sœur humblement pitoyable, venue au secours de ma détresse. Soudain, une honte me couvrit le front à l'idée plus précise, presque évidente maintenant, qu'elle avait pu, compatissante, deviner la vérité et me tendre son sac en un geste intentionnel.

« — Tu viens chez moi?

« C'était une immense maison dans une rue sale. La chambre, banale et laide, me parut le foyer promis. Je pris à deux mains la tête blonde de Lili, j'attirai ses lèvres ; il me sembla qu'une désespérance pareille à la mienne l'avait guidée jusqu'à moi et que nous étions forts désormais contre les misères à cause de ce baiser.

« Des larmes embuèrent mes yeux, je prononçai :

« — Je mourais de faim... je n'aurais pas pu payer... On m'aurait mis en prison !...

« Elle se dégagea et me rendit un regard ahuri. J'insistai :

« — J'ai pris cent francs dans ton sac !...

« — Non, mais...

« Au moment même où je m'engourdissais dans la quiétude de ce bonheur équivoque, Lili m'apparut soudain méchante, féroce. Je la vois toujours tremblante de colère, vérifiant sa monnaie de ses doigts convulsés :

« — Mon argent ! mon argent !

« Je voulus fuir, elle ouvrit la fenêtre et cria :

« — Au voleur !... au voleur !... au secours !...

« D'un bond je fus sur elle. Je la bâillonnai, brutal, je la renversai sur le lit et, saisissant sa gorge à pleine main, je serrai, je serrai... Elle devint rouge, rouge, plus rouge que le fard, ses lèvres gonflèrent, ses yeux... trente secondes de plus et j'allais au bagne !

« Ainsi, en une seule journée, j'avais déchu au point de demander l'aumône, de voler, d'accepter la possibilité d'un secours féminin... et je ne m'arrêtais que trente secondes avant d'être assassin ! Quel homme qui n'a pas eu faim peut se porter garant de ne jamais gravir cette échelle d'infamie? »

Ainsi parla Verbier, il m'expliquait encore comment, s'étant échappé, il avait pu désintéresser et indemniser sa victime quelques semaines plus tard. Nous avions rebroussé chemin et redescendions le boulevard.

A la place même où il nous avait abordé tout à l'heure, nous reconnûmes l'affamé qui avait provoqué ces confidences. Il ne reconnut pas son généreux client et s'avança de nouveau vers nous ; il recommença, de sa voix tragique :

J'ai faim !

Louis ROUBAUD.

Illustration de Rudis.

D'un bond je fus sur elle.

Dans notre Bibliothèque

LA MOUCHE

par Edgar Wallace (1)

Un excellent roman policier, mystérieux, dramatique, angoissant. Sans doute, les critiques que je faisais la semaine dernière au Cercle Rouge du même auteur valent encore pour ce roman-ci. Ces deux ouvrages sont peut-être un peu trop conformes au type classique du roman policier. Mais l'intrigue de « La Mouche » est menée de main de maître et le sujet n'est pas sans originalité.

« La Mouche » ? c'est un recéleur de grande envergure qui « moucharde » les voleurs assez imprudents pour ne pas accepter ses propositions. « La Mouche » offre à Larry Graeme, douze cent livres pour les quelques trente mille livres de bijoux volés que celui-ci vient lui apporter. Larry Graeme refuse et traite l'affaire avec un autre recéleur. Le lendemain Scotland Yard reçoit cette lettre anonyme :

« Larry Graeme a pris les bijoux de Mme Van Rissik. Il a été chez elle le soir de son bal déguisé en serveur. Il les a passés à Morpoulos, le grec de Bruxelles, à l'exception d'une étoile de diamants que vous trouverez dans sa malle à l'hôtel Shelton. Morpoullos n'a pas voulu acheter l'étoile à cause de la couleur rose des diamants qu'il pensait qu'on reconnaîtrait.

P. S. L'étoile est dans le double fonds de la malle de Larry ».

Grâce à cette méthode « La Mouche » amène facilement les recalcitrants à résipiscence. Malheureusement pour lui, il trouve sur son chemin l'Inspecteur Barrabal. Mais je ne veux pas dévoiler les multiples surprises que réserve le roman. Edgar Wallace est incomparable dans l'art de tendre des embûches les plus sournoises à la confiance du lecteur. Lisez, par exemple cette page :

« Sutton entendit du bruit et regarda. La porte s'ouvrait lentement. Une main tenant un pistolet en sortit. Il ne vit rien, mais un instinct plus fort que la raison lui fit relever la tête. Il fixa une seconde la bouche du pistolet et la figure blanche de l'homme à la porte, puis il s'affaissa, tirant son revolver de la poche de son pantalon.

« Il n'entendit pas l'explosion ; il vit à peine la flamme rouge qui sortit du silencieux... Frank Sutton tomba avec fracas sur le plancher. Une petite pose, puis la porte de la salle s'ouvrit et John Leslie entra, tenant à la main le pistolet encore fumant. Il contempla le corps inanimé, glissa le revolver dans sa poche et retourna l'homme. Il jeta un regard sur la figure contractée...

— Mouchard, dit-il tout haut, vous ne moucharderez plus ».

Vous êtes naturellement persuadé que John Leslie a tué Frank Sutton. Eh bien ! pas du tout ! La suite du roman vous apprendra : d'abord que ce n'est pas John Leslie qui a tiré sur Frank Sutton et ensuite — de plus en plus fort — que Sutton n'est pas mort, qu'il n'est même pas blessé !

Les romans d'Edgar Wallace sont, à la vérité, décourageants. Lorsque le lecteur s'est aperçu que les hypothèses qu'il avait tenté à plusieurs reprises d'échafauder sont toutes également fausses, il a la conviction que l'auteur se joue de lui et qu'il vaut mieux renoncer à comprendre. Lorsqu'enfin la vérité éclate il y a belle lurette qu'il a donné sa langue au chat.

LE TRIDENT

par Maurice LARROUY (2)

Nous irions voir avec plaisir le film qu'un metteur en scène avisé devrait tirer de ce roman. Le scénario est excellent : je croirais volontiers qu'en écrivant ce livre sur les gens de mer, Maurice Larrouy ait surtout visé une adaptation cinématographique. Il y aurait des « clous » sensationnels : la révolte des pêcheurs de Ploedic, l'orage sur mer, le naufrage du « Petit Bonhomme » et tout finirait, comme il se doit, par un mariage et un baiser sur la bouche. Il est bien dommage que les qualités qui font un bon film ne soient pas celles qu'on recherche dans un livre

LE TZAR NAPOLÉON

par Albert Dieudonné (3)

M. Albert Dieudonné a eu une idée que certains trouveront ingénieuse mais qui sera sans doute jugée franchement abracadabrante par le plus grand nombre des lecteurs. Il a imaginé que le tzarevich Alexis n'était pas mort et qu'il rentrait dans son pays, sous un faux nom, pour tenir le rôle de Napoléon dans le film qu'un metteur en scène français tourne sur les plateaux de l'Ukraine : « Le Tzar Napoléon », à la tête des cosaques, qui figurent les grognards de l'Empire, ne tarde pas à faire la guerre « pour de bon » et marche sur Moscou pour reconquérir le trône des Romanoff.

Après tout, pourquoi pas ?

R. G.

(1) Collection du Lecteur. Les Editions cosmopolites.

(2) Les Editions de France.

(3) Baudinière, éditeur.

A TRAVERS LE MONDE

Un jeune étudiant tue son frère et son camarade à Berlin

Berlin, février 1929.

Un nouveau crime d'étudiant vient d'être commis à Berlin. Cela devient une véritable épidémie en Allemagne.

Cette fois, le drame présente certaines particularités qui ne manquent pas d'intérêt pour le psychologue et le criminaliste.

Dans le quartier le plus select de Berlin, habite, au nº 4 de Passauerstrasse, la famille Friedlander.

Mme Friedlander est propriétaire d'une maison de modes. Son fils aîné, Manasse Friedlander, étudiant en chimie, âgé de 18 ans, travaillait aussi comme reporter amateur dans une revue illustrée et se destinait à la littérature.

Il allait souvent, habillé en apache, un revolver dans sa poche, dans les quartiers louches de Berlin, fréquentant les cabarets et les tripots, « pour étudier le monde criminel », et rapportait quelque-

Manasse Friedlander

Waldemar Friedlander

fois des croquis et des photos intéressants. Au journal, il se lia d'amitié avec le photographe Tibor Folder, du même âge que lui.

Manasse Friedlander, ambitieux et prétentieux, avait depuis longtemps déjà voué une haine féroce à son propre frère Waldemar, d'un ou deux ans plus jeune que lui, mais qui le dépassait en force physique et en intelligence.

Waldemar était en effet un garçon doué. Très sportif, il s'entraînait à la boxe et en même temps il montrait pour la littérature et la musique plus de dispositions que son frère aîné.

Manasse ne pouvait supporter cette supériorité. Lui, « le premier né », se sentait évincé dans sa famille par le cadet. Son orgueil en souffrait terriblement.

Les relations entre les deux frères devinrent encore plus tendues du jour où Waldemar fit connaissance de Tibor Folder. Celui-ci, qui aimait la musique et le sport, délaissa son camarade et devint bientôt l'ami intime de Waldemas.

Le 25 janvier, Manasse Friedlander tuait son frère et Tibor Folder de plusieurs coups de revolver dans l'appartement de ses parents, qui étaient absents. Après avoir commis son acte, le jeune homme prit une automobile et alla se dénoncer à la police. Son attitude était tellement calme que les policiers ne le crurent pas d'abord.

Arrivée sur place, la police trouva le cadavre de Waldemar près de la porte de sortie. Une balle lui avait traversé la tête. On a l'impression qu'il fut frappé au moment où il fuyait.

Dans la salle à manger, gisait le cadavre de Tibor. Il avait reçu une balle en plein front.

Manasse Friedlander prétend qu'il a tiré en état de légitime défense. Il avait renversé le pupitre à musique. Son frère, qui jouait du piano avec Tibor, se jeta sur lui. Les deux frères se battirent. Ayant reçu un formidable coup de poing Manasse tira.

Mais l'état des lieux et la situation des cadavres contredisent nettement les affirmations du meurtrier.

Pour l'amour d'un appartement

Vienne, février 1929.

Antony Kraber, ouvrier plombier, volait, le 25 novembre dernier, dans un wagon de chemin de fer, une corbeille de poires.

Aperçu par un employé, il fut arrêté.

Amené au commissariat, il reconnut son vol et ajouta que, la nuit précédente, il avait tué sa maîtresse Adèle Schwarzangl, au cours d'une scène de jalousie, dit-il. « Je lui ai tranché le cou avec mon rasoir. J'ai emballé ensuite le cadavre et je l'ai jeté dans le Danube. »

Une instruction fut ouverte. On apprit qu'en effet Adèle avait disparu de son domicile. Mais, quelques jours plus tard, la morte vint elle-même à la police pour déclarer qu'elle avait tout simplement abandonné son ami.

Antony Kraber vient d'être jugé pour vol et pour fausses déclarations à la police.

Interrogé par le président, il expliqua : « Nous avons habité dans une chambre que je louais à un vieillard malade. Depuis quelques semaines, il était à l'hôpital, où je le visitais souvent. Il m'a promis qu'après sa mort l'appartement serait à moi. Quand j'ai été arrêté pour vol, j'ai pensé tout de suite : Mon affaire de vol va traîner devant les tribunaux ; le vieux mourra ; ma maîtresse n'est pas là : je perdrai mon appartement. En m'accusant de meurtre, je savais que la police retrouverait mon amie et que celle-ci pourrait emménager dans l'appartement du vieux, en attendant que je sortisse de prison. »

Kraber fut condamné à quatre mois de prison ; de sorte que le voilà logé : ce qu'il souhaitait tant.

A Cracovie, la fille d'un ancien ministre est tuée par un amoureux éconduit

Varsovie, février 1929.

Un drame d'amour, qui s'est déroulé il y a quelques jours à Cracovie, défraye toutes les conversations dans la haute société polonaise.

La fille unique de l'ancien ministre Woicichowski a été tuée par un employé de son père.

M. Woicikowski possède une propriété près de Cracovie. Elle est gérée par un certain Stanislaw Czekai, âgé de 28 ans, fils d'un riche agriculteur et membre du parti de M. Woicikowski.

Czekai était amoureux de la fille du ministre, Aniela, âgée de 20 ans, mais la jeune fille aimait un lieutenant de Cracovie.

Poursuivie par les assiduités de son amoureux, la jeune fille se plaignit à son père, qui eut une explication avec Czekai. Celui-ci promit de laisser la jeune Aniela tranquille,

Mais, quelques jours après, il demandait à Aniela de lui accorder un entretien.

Elle le reçut dans un salon. Presque aussitôt, plusieurs détonations retentirent. La jeune fille fut tuée sur le coup.

Les domestiques et les ouvriers qui travaillaient dans le domaine de M. Woicikowski ont voulu lyncher le meurtrier.

L'ancien ministre eut beaucoup de peine à le protéger jusqu'à l'arrivée de la police.

Un hôtel pour les vagabonds

New-York.

Le roi des vagabonds, Al Kaufman de Londres, est arrivé à New-York avec des plans pour construire un hôtel bon marché, accessible à la bourse des gentlemen sans abri.

L'hôtel serait situé sur la cinquième avenue, à la trente-troisième rue, Al Kaufman pense que des chambres à 75 cents la nuit et la même somme pour trois repas par jour, pourrait attirer les vagabonds vers les quartiers aristocratiques de la ville.

Pour cette occasion, le roi des vagabonds s'est fait habiller à la dernière mode, ayant l'intention de faire appel aux plus riches financiers de la ville, pour mettre son idée en pratique.

Kaufman déclare qu'il ne travaille qu'avec sa tête ; qu'il ne paye jamais pour rien, que les gens sont très contents de lui rendre service et qu'il est pour eux une réclame vivante.

Une aristocrate, belle et adulée, ruinée par le jeu, se suicide à 28 ans

Berlin, février 1929.

Une jeune dame de la haute société berlinoise, la comtesse Henckel-Donnersmarck, a tenté de se suicider cette semaine, en absorbant un poison.

La comtesse, qui n'a que 28 ans, s'était mariée en 1919 avec le comte von Funfkirchen. En 1923, elle divorça.

Depuis quelques mois, la comtesse se livrait au jeu. Elle perdit de grosses sommes à Monte-Carlo. Elle fit des dettes à Paris et c'est à sa situation pécuniaire désespérée qu'il faut attribuer son suicide.

Une vue de la prison centrale de Sofia où plusieurs centaines de prisonniers viennent de déclarer la grève de la faim. Ils réclament l'application de l'amnistie octroyée par le roi, à l'occasion du nouvel an.

Les Chevaliers à la Rose

Berlin, février 1929.

On se souvient du scandale qui éclata le 11 janvier dernier, à la Philharmonie de Berlin, pendant le concert de la pianiste Viennoise Lise-Marie Mayer.

L'astucieuse artiste avait publié dans les journaux une annonce, par laquelle « une jeune et jolie Viennoise, veuve d'un industriel, possédant une maison à Berlin », voulait faire connaissance d'un « bon et gentil camarade ». Elle ajoutait que « la confession et l'état de fortune « étaient pour elle « choses secondaires ».

Les nombreux candidats qui lui écrivirent reçurent ensuite une lettre leur fixant un rendez-vous au concert de Lise-Marie, où la belle inconnue devait se tenir au premier rang avec une rose blanche.

Deux cents Berlinois de différents âges se présentèrent à la Philharmonie. Ne trouvant nulle part la dame à la rose ils interrompirent le concert en protestant bruyamment contre l' « escroquerie » et en réclamant leur argent.

L'affaire se termina à la police et aura, dit-on, des suites judiciaires. Un des prétendants réclame, outre le prix du billet, le remboursement du prix du smoking qu'il s'était fait faire en l'honneur de la riche Viennoise.

Mais, en attendant, ces messieurs, possédés par la fièvre du mariage, unis par l'infortune commune, en tirèrent, en bons Berlinois et bons allemands qu'ils sont, une conclusion pratique : ils formèrent une nouvelle société, qui s'appellera le « Verein de la Rose blanche ».

Les nouveaux chevaliers à la Rose se sont réunis le lendemain dans une brasserie pour discuter les statuts du « Verein ».

Et c'est alors seulement qu'on a appris que les hommes n'étaient pas les seuls dupes à ce concert. Une centaine de jeunes filles à marier y étaient aussi présentes, cherchant chacune le prince charmant — « un jeune aristocrate » — qui devait avoir un œillet à la boutonnière.

Plus timides que ces messieurs, les pauvres Gretchen ne prirent pas part au scandale. Mais elles aussi formèrent un syndicat, qui se mit immédiatement en rapport avec les Chevaliers à la Rose.

Les journaux racontent que le même truc avait été employé par le mari de la pianiste à Vienne. Mais les Viennois possédant plus que les Berlinois le sens du ridicule, peut-être aussi appréciant mieux l'art de leur compatriote, se tinrent cois, et le concert fit recette pleine.

L'hypnotiseur était trop galant

Berlin, février 1929.

Le guérisseur-hypnotiseur Eugène Lorenz a dû expliquer hier aux jurés de Berlin-Mitte les secrets de sa puissance.

Deux sommités du monde médical allemand, les professeurs Moll et Dyrenfurt, assistaient sceptiques à son interrogatoire.

Lorenz est un simple ouvrier. Il débuta d'abord comme diseur de bonne aventure sur les foires .

Le président. — Vous avez été déjà condamné une fois.

L'inculpé. — Oui, à cause de la graphologie. Les femmes me demandaient toujours comment faire pour tromper impunément leurs maris. J'en ai eu assez, et je suis passé à l'hypnotisme.

Le président. — Comment procédiez-vous ?

L'inculpé. — Je voyais, d'après l'écriture, ce qu'il fallait à ma cliente. Je fermais ensuite les yeux. Si la personne était malade, je voyais un cercle ; si elle était saine, une ligne. Je posais ensuite sur elle mes mains et j'agissais par suggestion.

Lorenz gagnait 20 marks-or par jour.

Mais, malheureusement pour lui, trois de ses clientes trouvèrent qu'il « posait sa main » d'une façon par trop indiscrète.

Une jeune fille malade des reins se présenta un jour chez lui.

La séance d'hypnose fut mise à profit par Lorenz pour une action beaucoup plus galante et la jeune fille, revenue à elle, déposa une plainte.

Une autre, très jeune, qui louchait, vint chez Lorenz pour lui demander de la guérir de ce défaut, afin de ne pas perdre l'amour de son fiancé. Lorenz lui demanda d'apporter la photo du jeune homme.

Le président. — Pourquoi faire ?

L'inculpé. — Je sais provoquer la sympathie.

Le président. — Comment ?

L'inculpé. — On place la photo entre les jambes de la patiente et on lui ordonne de penser à son fiancé.

Mais, pendant la manipulation de l'hypnotiseur, la jeune fille s'aperçut tout à coup de ses intentions et se sauva scandalisée.

Lorenz a été condamné à 2 ans de reclusion.

La mort d'un riche baron balte dans un asile d'aliénés

Riga, février 1929.

Le baron Heinrich von Rautenfeld, le héros d'une tragédie qui fit beaucoup de bruit il y a dix-huit ans en Russie, vient de mourir dans une maison d'aliénés.

Le jeune baron était héritier d'une grande et riche famille balte. Il était attaché à la cour de Petrograd. Une carrière brillante s'ouvrait devant lui. Mais, pour son malheur, il devint amoureux d'une jeune paysanne lettone, Emilie Kugenek, femme de chambre de sa mère. Il voulait à tout prix l'épouser. Ses parents le firent interner dans une maison de fous.

En 1912, le baron réussit à s'évader. Mais bientôt on retrouva ses traces et la police, accompagnée d'un grand psychiatre, le docteur Schenfeld, vint à l'hôtel où il habitait, à Riga.

Le baron Rautenfeld les reçut à coups de revolver.

L'une des balles atteignit en plein cœur le médecin psychiâtre. Le baron se rendit ensuite et fut réintégré à la maison de santé, où il vécut seize ans, jusqu'à sa mort.

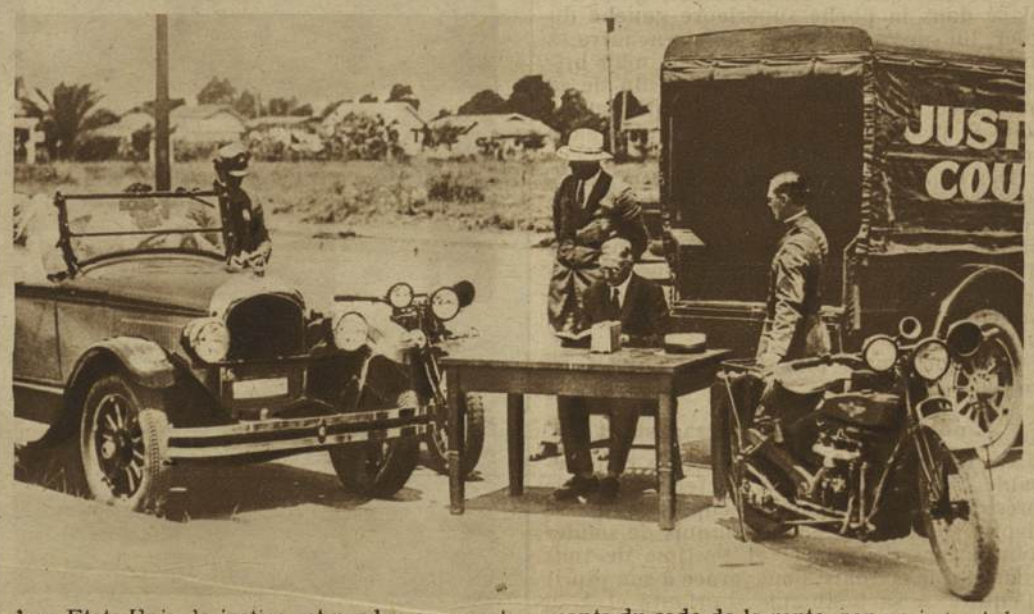

Aux Etats-Unis, la justice est rendue aux contrevenants du code de la route, par un juge et des policiers installés aux carrefours.

GRANDS PROCÈS

■ ■ ■

La tragique vengeance d'un plaideur mécontent

Jean Rousset, colonial au cerveau brûlé, qui tira sur le président Fricaudet, à Belfort

LORSQUE, le 8 mars 1928, Jean Rousset vint s'asseoir au banc des prévenus, dans la salle des audiences correctionnelles du Tribunal de Belfort, et qu'il se trouva pour la première fois face au Président Fricaudet il ne se doutait certainement pas que, onze mois plus tard, jour pour jour, il comparaîtrait devant la cour d'assises de Vesoul, pour avoir tenté d'assassiner lâchement et stupidement le président Fricaudet, quelques mois après l'audience du 8 mars.

Jean Rousset, sous-officier colonial, retraité, né le 10 décembre 1884 à Estagel (Pyrénées-Orientales), était ce matin-là en proie à une grande nervosité qui se traduisait par des gestes saccadés et des mouvements brusques de toute sa personne maigre et osseuse.

C'est qu'aussi bien, quelques minutes plus tôt, il s'était passé, au greffe du Tribunal, une scène peu banale : une femme était arrivée, essoufflée, et avait jeté d'une voix angoissée :

— Je suis Mme Rousset. Mon mari comparaît ce matin devant le Tribunal... Il est très violent et très monté... Il a pris un revolver... Je crains un malheur. Je vous en prie, désarmez-le.

On avait attendu la venue de Rousset et, aussitôt par surprise, deux gendarmes l'avaient appréhendé et l'avaient fouillé. Il était porteur d'un revolver d'ordonnance chargé de cinq balles, et d'un rasoir, qui furent confisqués.

— Qu'est-ce que vous vouliez faire de celà ? lui demanda à voix basse le bâtonnier Touvet, qui le défendait, et s'efforçait de le ramener au calme par des exhortations au silence.

— Je voulais me suicider si j'étais condamné, répondit Rousset.

C'était faux. Cinq mois plus tard, à la suite du drame dont l'audience du 8 mars avait été le prologue, Rousset avait déclaré :

— J'avais pris le 8 mars un revolver dans le but, si j'étais condamné, de tirer sur tous ceux qui portaient une robe : juges, avocats, greffiers, huissier, et ensuite de m'ouvrir la gorge avec le rasoir.

Il est heureux que, le 8 mars, prévenus par sa femme, les gendarmes aient pu désarmer Rousset avant sa comparution devant le Tribunal. Ils évitèrent probablement aux spectateurs qui se trouvaient à l'audience le spectacle horrible d'une sanglante tragédie que Rousset, dans l'état d'exhaltation où il se trouvait, aurait parfaitement tenté d'accomplir.

Ceci pour montrer le caractère violent de l'ancien sous-officier colonial.

Le prologue du drame

L'affaire pour laquelle comparaissait Rousset le 8 mars, était, par elle-même, assez banale. Propriétaire d'une petite maison dans une commune du territoire de Belfort, à Eloie, il avait, déclarait-il, surpris un jour un de ses voisins en train de lui voler du bois. Pour chasser le maraudeur, Rousset avait décroché son fusil de chasse, et avait tiré sur le voisin. Quelques grains de plomb l'avaient atteint, et le blessé, niant formellement le larçin, avait porté plainte contre Rousset.

A la barre, le prévenu se montra violent, menaçant parla avec de grands éclats de voix, fit de grands gestes. Son défenseur eut toutes les peines du monde à le calmer et à le défendre. Le Tribunal condamna Rousset à une peine minime : il lui octroya 100 francs d'amende. Puis M. le président Fricaudet, qui dirigeait les débats, avec beaucoup d'indulgence, fit bénéficier Rousset de la loi Béranger et lui accorda le sursis, en lui conseillant de se tenir tranquille à l'avenir, et de ne plus tenter de faire justice lui-même, s'il avait quelque chose à reprocher à ses voisins.

Mécontent, Rousset quitta la salle en proférant des menaces.

Cependant, une action civile avait été intentée à la suite de la condamnation du 8 mars, par le voisin en question, qui réclamait à Rousset 10.000 francs de dommages et intérêts. Au mois de mai suivant, le tribunal condamnait, par défaut, Rousset à payer à sa victime la somme de 4.500 francs.

Ce jugement fut notifié à Rousset le mercredi 25 juillet, dans la soirée.

A partir de ce moment, Rousset devint littéralement fou, ne parla plus que de vengeance, de châtiment exemplaire, proféra des menaces terribles qui effrayèrent sa pauvre femme, et décida, — d'après ses propres termes, — de « faire justice lui-même, et de venger son honneur « qui avait été détruit par le jugement du Tribunal ».

Il ne devait pas tarder à mettre ses menaces à exécution, et, moins de deux jours après, le drame éclatait.

Le drame

Rien ne semblait devoir marquer la journée du vendredi 27 juillet d'un fait exceptionnel.

On était à la veille des vacances judiciaires Au Palais de justice, dans l'ombre rafraîchissante des couloirs, avocats et journalistes, fumant des cigarettes, se promenaient en attendant l'heure de l'audience.

Soudain une porte s'ouvrit avec violence, et quelqu'un apparut, qui annonça la nouvelle inattendue, incroyable, stupéfiante : on venait d'informer le Parquet que le président Fricaudet avait été victime d'un attentat, et qu'il avait reçu trois balles de revolver en sortant de chez lui.

Tout le monde se regarda avec effarement, puis le premier moment de stupeur passé, on se rendit aux informations.

La rue Heim, à Belfort, est une petite rue calme ; presque tous les immeubles qui la bordent sont des villas ou des maisons bourgeoises. Il n'y passe pas de tramway, on n'y trouve pas de magasins, on y rencontre assez peu de mouvement. C'est dans cette rue tranquille, dans l'immeuble portant le n° 5, au troisième étage, que demeure M. le président Fricaudet.

Le 27 juillet, comme tous les vendredis, vers 9 heures moins un quart, M. Fricaudet s'apprêta à se rendre au tribunal. Il prit son chapeau, sa serviette et sa canne, descendit les escaliers et sortit, cependant que Mme Fricaudet, à son habitude, se mettait au balcon pour adresser à son mari un dernier adieu.

A peine le président avait-il franchi le seuil et descendu quelques marches du perron qui donne sur le trottoir, qu'un individu s'avança rapidement à grandes enjambées, et, sans un mot, à bout portant, tira deux coups de feu. C'était Rousset qui, depuis cinq minutes, guettait la sortie de sa victime.

L'attaque fut si brusque que M. Fricaudet ne put la parer. Instinctivement, voyant que son agresseur visait le haut du corps, il leva le bras gauche et se protégea le visage avec sa serviette, cependant qu'avec sa canne il essaya d'écarter le meurtrier. Deux coups de canne atteignirent Rousset sur le cou, puis le président s'effondra sur le trottoir.

A ce moment se place un incident qui prouve avec quel sang-froid Rousset accomplissait ses actes. Le revolver — un revolver d'ordonnance, ancien modèle, — s'étant enrayé, le meurtrier, sans se presser, remit l'arme en état, et continua à tirer sur M. Fricaudet à terre. Puis, l'arme, de nouveau, ne fonctionnant plus, Rousset contempla un instant sa victime, estima qu'il avait atteint son but, et, sans s'enfuir, partit à grandes enjambées. Au bout de la rue, il alluma une cigarette, jeta le revolver dans un jardin, et se dirigea vers le commissariat de police où il se constitua prisonnier.

Un chronomètre bien placé

Le drame, qui avait duré à peine une minute n'avait pas eu de témoins. Cependant, des passants, dans une rue perpendiculaire, ayant entendu les coups de feu, étaient accourus et avaient relevé M. Fricaudet évanoui. Mme Fricaudet qui, du haut du balcon avait assisté au drame qui se déroulait sur le trottoir, et qui relevait d'une grave maladie, atteinte par ce nouveau coup, descendit également dans l'état que l'on imagine.

On transporta le blessé dans une clinique chirurgicale, heureusement, toute proche, et deux praticiens, immédiatement appelés, examinèrent les blessures. Il y en avait trois : l'une au bras ; une autre à l'aine ; une troisième un peu au-dessus du cœur.

Celle-ci qui aurait dû être mortelle fut peut-être la plus bénigne, grâce à une de ces circonstances que les uns nomment « hasard », et d'autres « providence ». Le chronomètre en or du Président, qui était placé dans la poche supérieure gauche du gilet, lui sauva la vie. La balle rencontra la montre, la pulvérisa littéralement, mais brisée dans sa trajectoire, ayant perdu de sa puissance destructive, elle bifurqua, glissa sous la peau sans toucher un seul organe important, et ressortit.

Dès le premier examen, les docteurs pouvaient répondre de la vie de la victime. Aucune des trois blessures n'intéressait un organe essentiel, et le président, jouissant d'une robuste constitution et d'une excellente santé, soigné avec beaucoup de dévouement, vit son état s'améliorer peu à peu.

Quelques mois plus tard, il entrait en convalescence.

Une belle figure de magistrat

Ce fut, à Belfort, une émotion considérable, lorsqu'on apprit l'attentat. M. le président Fricaudet, qui occupait son poste depuis quatre ans, avait conquis de solides sympathies, le respect et l'estime de tous ceux qui le connaissaient, grâce à son esprit d'équité, à sa bonhomie souriante et à sa grande bienveillance. Il n'y eut qu'un cri, le 27 juillet, pour flétrir le geste meurtrier de Rousset, comme il n'y eut, le lendemain, qu'un soupir de soulagement, joyeux et sincère, lorsqu'on apprit que le président était hors de danger.

Depuis, M. le président Fricaudet, rétabli, a repris modestement ses occupations habituelles, sans publicité, sans tapage, sans orgueil. Il ne tire nulle gloire de l'attentat dont il fut victime, et il ne cherche non plus à en tirer nul profit.

Héros de guerre, — la compagnie qu'il commandait au début des hostilités fut une de celles qui descendirent un des premiers « Zeppelins » — il envisagea, de 1914 à 1918, la mort sans terreur, comme il l'envisagea sans crainte, dix ans plus tard, sur son lit de clinique, parce qu'il n'avait fait, en toutes circonstances, que remplir son devoir.

Jean Rousset, sous-officier colonial sur le cerveau duquel le soleil trop chaud d'Afrique ou d'Asie a exercé des ravages, aigri de caractère, mécontent de tout et de tous, méchant, violent et cruel, passera devant le jury populaire de la Haute-Saône et du territoire de Belfort, demain, 9 février.

Lorsque, à la veille de la comparution de son assassin devant la Cour d'assises de Vesoul, nous demandons au président Fricaudet quel châtiment mérite Rousset, il déclare :

— Il serait désirable, tout simplement, qu'on le mette hors d'état de recommencer, avec d'autres, ce qu'il a tenté de faire avec moi...

Et lorsque nous insinuons : « Ou peut-être encore avec vous... », le président Fricaudet nous regarde, un peu surpris, de ses yeux francs, puis, avec un grand geste las de la main, il déclare doucement :

— Oh ! moi...

Et cela est tout simplement admirable.

Marcel BARBOTTE.

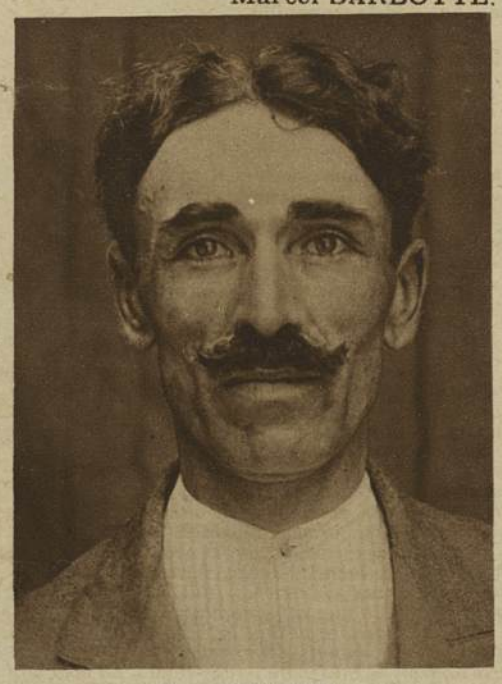

Jean ROUSSET
le plaideur mécontent.

Une vue de la Cour suprême d
pendant l'audition d'une rescapée du nau

... DE JEUDI

La statistique judiciaire enseigne que la criminalité grandit. En dépit de la statistique, qui est la science de l'erreur, la Cour d'assises de la Seine vient de chômer pendant dix jours : on n'avait jamais vu cela en cette période de l'année qui est bien celle où le Palais fonctionne à plein rendement.

Il fut un temps où la grande salle criminelle ne suffisait pas, une « succursale » avait été ouverte tout à côté, dans cet immense local, surnommé l'Odéon et où furent jugés, l'an dernier, les conspirateurs et anarchistes catalans.

* * *

En fait d'anarchistes, il en est peu d'aussi curieux que Louis Souteillier, cet ancien gendarme poursuivi devant la 11e chambre pour avoir provoqué des militaires à la désobéissance et au meurtre.

Victime d'une infirmité qu'il imputa au service, et à laquelle le service de santé attribua une autre origine, il fut débarqué et n'obtint aucune pension...

On comprend sa colère : Souteillier la manifesta par des tracts vengeurs ; il y exhortait ses anciens camarades à présenter hardiment toutes sortes de revendications et il leur recommandait même, au cas où le Ministère tarderait à leur répondre ou ne leur donnerait pas gain de cause, à employer la bombe!...

Exceptionnellement, le tribunal a accordé à ce gendarme révolutionnaire le bénéfice du sursis.

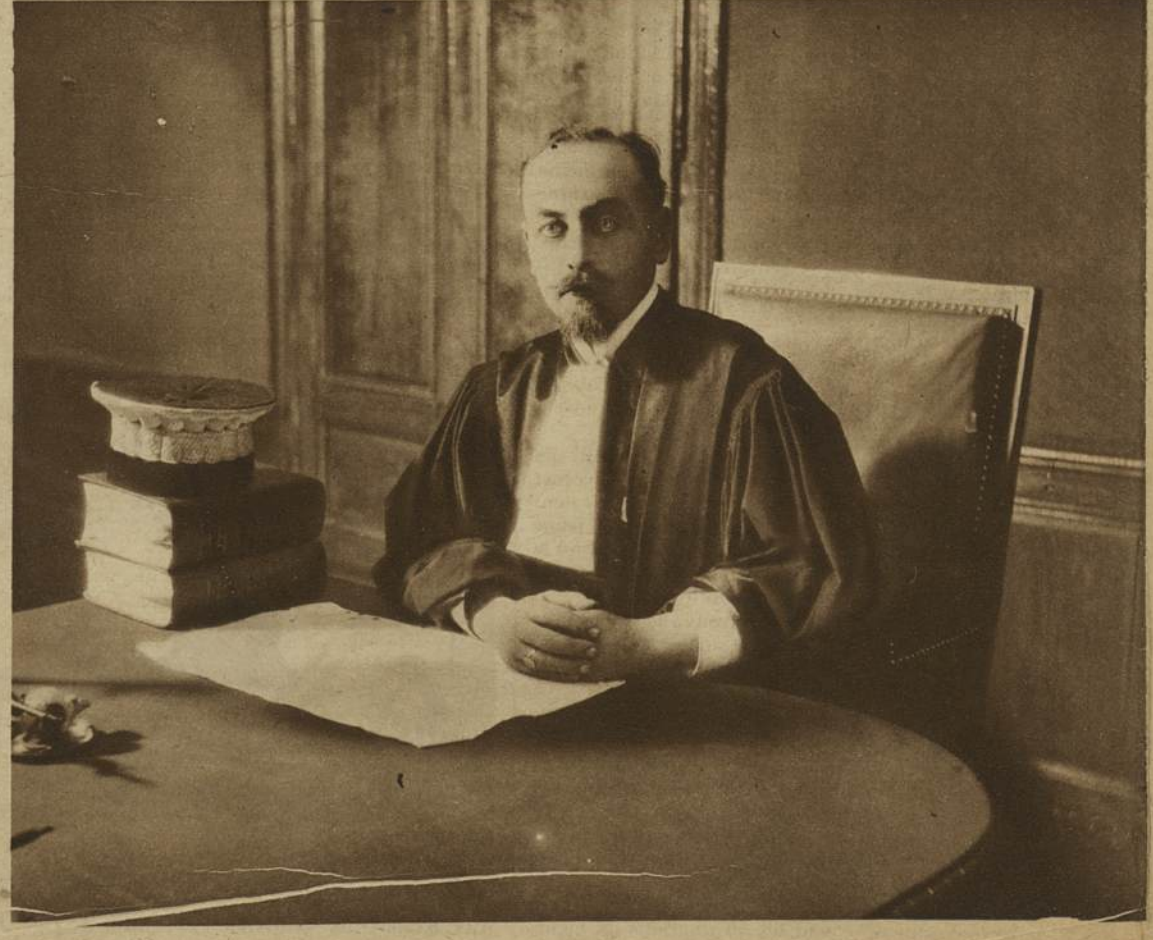

Le président Fricaudet à sa table de travail.

r suprême de l'état de New-York,
apée du naufrage dramatique du " *Vestris* ".

UDI A JEUDI ...

nalité
nce de
hômer
n celte
tionne

ffisait
dans
jugés,
ns.

rieux
rsuivi
mili-

e, et à
igine.

la par
cama-
vendi-
où le
nerait

e gen-

Il fut, par contre, moins indulgent pour Gustave Itasse, qu'il condamna à quatre ans de prison ferme. Le fondateur de la Porcherie française *chancela sous le coup de la sentence impitoyable : il se mit à sangloter.*

Pour arriver, d'ailleurs, à cette conclusion, les magistrats rédigèrent un jugement de cinquante pages, d'un style prétentieux... Les contradictions y abondent.

C'est ainsi qu'après avoir comparé Itasse à un « visionnaire, dont le cerveau égaré a pu concevoir une « entreprise vouée certainement à la ruine, le tri- « bunal lui infligea un rude châtiment.

•••

Non moins contradictoire est l'attitude de Mlle Simone Gabart, reine de Paris, qui est en difficultés avec les Folies-Bergères. Engagée en novembre dernier pour paraître dans une revue, Mlle Gabart s'est brusquement aperçue, après avoir figuré dans une vingtaine de représentations, que le contrat qu'elle avait signé « était incompatible avec un minimum de pudeur ».

Ce furent les propres paroles que prononça son avocat l'autre jour, devant le Conseil des Prudhommes ; car la reine de Paris a été assignée en paiement du dédit stipulé soit 8.000 francs.

Et, sans vouloir suggérer aux juges, la solution qu'ils sauront bien trouver tout seuls, il est permis de penser que Mlle Simone Gabart doit être condamnée, car, en toute bonne foi, il lui sera difficile de soutenir qu'elle se croyait tenue, lorsqu'elle signa le contrat, de montrer seulement le bout de son nez.

Le Banquier Bovier-Lapierre devant les juges.

PETITES CAUSES

■ ■ ■

Marcel Giraudon qui tua sa fiancée un soir, devant la gare d'Ivry, est-il un simulateur ou un dément ?

La scène fut extrêmement brève, affreuse : à cinquante mètres de la gare d'Ivry, vers sept heures du soir, le 3 octobre dernier, une jeune fille qui descendait du train de Paris fut abordée par un homme d'une cinquantaine d'années. Les passants n'entendirent que ce court dialogue :

— Alors, vous êtes bien décidée à rentrer chez vos parents ?

— Oui.

— Je vais vous tuer.

— Marcel, vous ne feriez pas cela !

— Si, je le fais et je le prouve par *a* plus *b*.

Et, à quatre reprises, l'homme fit feu sur la jeune fille, qui s'écroula sur la chaussée, morte. Lui, il s'enfuit, sous les yeux des passants, surpris par l'horreur et la rapidité du crime.

•••

Yvonne Remilleret avait trente-trois ans. Elle était exceptionnellement bonne, dévouée, digne de tous les éloges, et tous ceux qui l'ont connue ont voulu témoigner devant la justice de ses qualités et de son mérite.

Depuis dix-sept ans, elle travaillait dans la même maison. Elle habitait avec ses parents à Ivry et menait dans le modeste intérieur familial la vie' la plus simple, la plus humble ; il semblait qu'elle dût rester vieille fille et qu'elle eût sa place marquée là, pour aider plus tard son père et sa mère qui vieillissaient et qui bientôt auraient eu besoin de ses services...

Elle avait autrefois connu un grand amour et elle en avait souffert... un jeune homme, avant la guerre l'avait courtisée :

Le conseiller FACHOT
retrouve son agresseur dans les couloirs de l'instruction.

elle allait se fiancer dans les premiers jours d'août 1914... Puis ce fut la tourmente... elle fut oubliée... il eut d'autres prétentions... Elle se renferma dans son chagrin, écœurée ; la tendresse des siens était sa seule consolation. Sa destinée paraissait être de se sacrifier : elle l'accepta avec courage.

•••

M. Remilleret père avait obtenu de la société où il est contremaître depuis 1900 un petit jardin qu'il cultivait utilement. A côté du sien, était celui d'un ouvrier, Marcel Giraudon, que M. Remilleret voyait tous les jours à l'usine.

De bonnes relations s'établirent entre les deux hommes : on se voyait à l'atelier, on se retrouvait le soir, bêchant... Le père Remilleret était un excellent agriculteur : Giraudon, bien souvent, lui demandait conseil... Cela renforça encore leur camaraderie. Mais, ce qui l'accrut davantage, ce fut leur passion commune pour la pêche... Tous les dimanches, ils allaient taquiner le goujon.

•••

En juin 1928, Marcel Giraudon demanda à Yvonne Remilleret de l'épouser.

— Je suis sur le point de divorcer, lui dit-il. Ma femme m'a quitté il y a deux ans...

Yvonne en parla à son père, qui ne fut pas très enchanté par ce projet :

— Il est un peu vieux pour toi.

Elle répondit avec philosophie :

— J'ai déjà trente-trois ans... On dit qu'il est sérieux dans son travail... Le dimanche, au lieu d'aller au cabaret, il va à la pêche avec toi... J'agirais sagement en l'épousant...

— Réfléchis bien, dit le père, ne te presse pas.

•••

Cependant, Marcel Giraudon n'avait pas encore parlé au vieux contremaître de ses projets, lorsqu'un soir, à la fin de juin, il vint le trouver dans son bureau. M. Remilleret, qui ne faisait pas d'objection à la demande, voulait tout de même être fixé sur ce point essentiel : Giraudon n'était pas divorcé. A quelle date, exactement, serait-il libre ?

— Bientôt, répondit-il, sans plus de précision.

— Eh bien, que rien ne soit changé dans vos relations actuelles avec Yvonne, tant que votre divorce ne sera pas prononcé. Il faut éviter les commérages.

Le 23 août, Giraudon vint trouver M. Remilleret, en se frottant les mains joyeusement :

— Ça y est ! je suis divorcé ! C'est fini...

— Avez-vous reçu une signification ?

— Non, mais on me l'a dit au Palais...

— Apportez-moi l'avis officiel, dès que vous l'aurez... Mais, jusque-là, pas d'imprudences, hein ! c'est bien entendu !...

•••

L'attitude de Marcel Giraudon, à partir de cette époque, se modifia. Il allait au-devant de la jeune fille, le soir, au train de sept heures, et ne la quittait plus.

Le père Remilleret n'en était pas content. Il avait été convenu que, jusqu'au divorce — définitivement prononcé — Giraudon ne serait pour la jeune fille qu'un camarade...

— Vous ne voulez tout de même pas, répliqua, dans un mouvement d'impatience, Giraudon à la suite d'une observation du père, nous marier dans une cave !

•••

Un fait insignifiant précisa les inquiétudes secrètes du père Remilleret : son chien s'étant sauvé dans le jardin du voisin, il alla l'y chercher et il trouva... Mme Giraudon.

Aussitôt, on demanda des explications à Marcel ? Que signifiait la présence de sa femme ? Le divorce n'était donc pas liquidé ?

Giraudon donna une réponse assez compliquée, mais il l'acheva par cette conclusion formelle et rassurante :

Dans les premiers jours d'octobre, tout sera terminé. '

•••

Ces propos, hélas ! devaient être d'une atroce exactitude... Le 3 octobre, comme Yvonne Remilleret refusait de l'accompagner chez lui, Marcel Giraudon, qui, depuis quelques jours, la suppliait de quitter ses parents, la tua lâchement... On connaît le dialogue qui s'échangea en cet instant tragique.

Quand il la vit morte, il se jeta à genoux auprès du corps, puis il s'éloigna... Il se tira une balle dans la tête et ne réussit qu'à se blesser légèrement. Il tenta de se pendre à l'étagère de la cuisine ; l'étagère, pourrie, tomba : la guigne le poursuivait ; alors, après avoir rôdé toute la nuit comme une bête traquée, au petit jour, il se jeta dans la Seine, à l'écluse du Port-à-l'Anglais, à Vitry : des mariniers le repêchèrent. Marcel Giraudon n'avait vraiment pas de chance.

•••

Il fait maintenant, à la Santé, la grève de la faim.

« Laissez-moi mourir, a-t-il écrit à un de ses gardiens, car tout le monde est sur moi (*sic*). Tous me font des misères ; pourquoi ne me laisse-t-on pas me tuer ? Mais personne ne m'en empêchera. D'ailleurs, je n'ai fait de mal à personne, jamais...

« Puisque je ne peux pas me tuer, je me suis décidé à ne plus manger depuis quelques jours... »

Quand le juge lui pose des questions, il répond : « Je ne me rappelle pas... » Quand on lui demande s'il a des regrets, il marque l'étonnement.

Simulateur ou dément ? Trois médecins aliénistes, les docteurs Roques de Fursac, Claude et Riche, qui l'examinent depuis un mois, sont assez embarrassés...

Dans sa cellule même, il a renouvelé ses tentatives de suicide : avec son drap, il a essayé de se pendre.

On lui a administré une bonne volée, raconte-t-il, pour lui « donner le goût de la vie... »

Si les hommes de l'art concluent à sa responsabilité, car Marcel Giraudon n'est tout de même pas, totalement fou, il comparaîtra bientôt devant le jury de la Seine, où il sera assisté de Me François-Martin, ancien premier secrétaire de la Conférence. Me Jacques Mourier représentera M. Remilleret, partie civile.

Jean MORIÈRES

■

Banquier véreux et notaires en goguette

Tandis que les jurés du Puy-de-Dôme écoutaient le récit des frasques de feu Me Godin, ce notaire de Clermont-Ferrand assassiné par sa femme, « trousseur et détrousseur de clientes », comme il le disait lui-même, avec un joyeux cynisme, les juges de la 13e chambre correctionnelle ont vu, ces jours derniers, comparaître devant eux un curieux inculpé, Emile Bovier-Lapierre, banquier établi rue Cambon et qui faisait avec certains tabellions des environs de Paris, de fructueuses affaires, au détriment, bien entendu, de la pauvre clientèle...

Avec cette confiance illimitée que les braves gens de province ont pour leur notaire — confident en même temps que conseil juridique — les clients donnaient pouvoir d'hypothéquer leur immeuble, moyennant un emprunt ; les notaires s'adressaient à Bovier-Lapierre, spécialisé dans ces opérations hypothécaires... Mais Bovier-Lapierre ne leur remettait rien ou pas grand chose, cependant que, nanti de la procuration des clients il hypothéquait leurs maisons et touchait de fortes sommes.

Comment, objectera-t-on, ces officiers ministériels, pour la plupart, hommes d'âge retors et difficiles à duper, se laissèrent-ils rouler par le banquier et ne se préoccupèrent-ils pas plus de savoir ce qu'étaient devenus les fonds destinés à leurs clients ?

Voilà justement où l'affaire devient drôle :

Ces vieux notaires — Bovier les choisissait entre 60 et 70 ans — étaient attirés dans les bureaux de la rue Cambon, où fort habilement, le banquier les mettait en présence de charmantes petites femmes...

Et l'on combinait des parties fines à Montmartre ou ailleurs... les notaires étaient trop heureux de prolonger leur séjour à Paris... « Des négociations particulièrement délicates me retiennent ici davantage », comme écrivait l'un d'eux à sa femme, étonnée de sa longue absence...

Cette banque hypothécaire était une sorte d' « Agence mondaine »... et si les notaires s'amusaient beaucoup dans la Ville, ils oubliaient le but de leur voyage, les intérêts légitimes des pauvres dupes qui s'étaient confiées à eux... Nos tabellions en redingotes s'abîmaient dans d'adorables débauches... Conclusion : en six mois, le montant des escroqueries atteignait 12.060.000 francs... les plaintes arrêtèrent ce trafic.

L'attitude d'Emile Bovier-Lapierre à l'audience fut toute de repentir... Il essaya de montrer qu'il avait eu de gros frais, qu'il n'avait conservé de ses « opérations » aucun bénéfice...

— J'étais obligé, dit-il, d'aller chercher l'argent si loin...

— Oui, répliqua le président, mais ça ne vous coûtait pas cher... Vous avez couru toutes les études, vous les avez mises au pillage...

Emile Bovier-Lapierre fut condamné à 18 mois de prison...

Mais les notaires, ayant échappé à la correctionnelle, vont être repris au tournant de la justice civile et ils devront rembourser à leurs clients tout ce qu'ils leur ont fait perdre.

DÉTECTIVE-CINÉMA

LE VENT

Le vent pousse du sable contre le train dans lequel Roddy et Betty voyagent. La jeune fille vient de la Virginie et est effrayée par la bourrasque, d'autant plus que son compagnon de voyage lui a dit que, dans ce pays, le vent souffle toujours.

Betty, orpheline, y vient pour habiter chez un cousin germain. Celui-ci, qui a été élevé avec elle, la reçoit de la manière la plus affectueuse, mais sa femme, en face de cette jeune fille fine et délicate, est prise d'une jalousie aussi injuste que subite. Betty est bientôt aimée des enfants, avec lesquels elle sait si bien jouer. Alors, Cora, la femme, demande rudement à Betty de se marier pour qu'elle ne la voie plus chez elle.

Roddy est revenu dans le pays du vent, et Betty voit là un espoir, mariée à lui, de regagner sa chère Virginie. Il lui a promis de l'y ramener quand elle le voudrait. Il est toujours prêt à tenir sa promesse; mais il lui avoue qu'il est déjà marié. Betty part, le cœur déchiré, tandis qu'en bas attend la cousine haineuse et jalouse.

Alors, étant sans ressources et ne voyant pas d'autre solution elle décide de se marier avec le jeune propriètaire d'un petit ranch, qui l'aime depuis longtemps, sans qu'elle puisse ressentir plus que de la sympathie pour lui.

Le soir de ses noces, Jack Lige a définitivement compris que sa femme ne l'aime pas, qu'elle n'aime pas son pays, qu'elle a peur du vent... Il va donc tâcher de gagner de l'argent pour pouvoir la renvoyer dans son pays.

L'occasion semble être propice. Le vent du nord commence à hurler, et cela veut dire que les chevaux sauvages descendront dans la vallée, et, puisqu'ils sont payés trois dollars par le gouvernement, le risque en vaut la peine.

On a emmené Roddy, qui, blessé, a trouvé l'hospitalité chez Jack Lige et, maintenant guéri, peut servir aux hommes qui veulent capturer les chevaux sauvages. Mais il trouve moyen de leur fausser compagnie et revient à la cabane où il y a Betty, à qui il fait la cour. Mais celle-ci, déjà excédée par l'ouragan affreux qui s'attaque à la maison chétive, n'est pas disposée à plaisanter. Roddy veut, de force, obtenir de Betty qu'elle parte avec lui, avant que Jack revienne. Elle s'est rendu compte, maintenant, qu'elle aime son mari. Elle ne veut plus partir. A bout de forces, elle tire sur Roddy pour se défendre de ses assiduités, puis elle le traîne dehors, où son cadavre disparaît bientôt sous une couche de sable amoncelée par le vent.

Elle attend, complètement abattue, le retour de son mari; ses nerfs sont tendus à l'extrême par le vent qui hurle, hurle sans cesse. Enfin, Lige revient. Il apporte de bonnes nouvelles, il a l'argent pour qu'elle puisse rentrer dans son pays natal. Mais Betty, après avoir avoué qu'elle a tué Roddy et avoir obtenu facilement le pardon de Lige, qui lui apprend que le mort était un malfaiteur bien connu, lui demande de ne pas la chasser. Elle veut rester auprès de lui et l'aimer en vraie femme. Elle n'aura plus peur du vent désormais.

Lilian Gish, la petite orpheline que le destin fait souffrir dans ce pays hostile, est encore une fois merveilleuse. Cette actrice constitue vraiment une exception; on peut venir vers elle avec une confiance illimitée: elle est incapable de vous désillusionner; elle est toujours aussi admirable qu'on l'espère.

Lars Hanson nous apparaît avec un naturel parfait en paysan maladroit et il est très touchant dans la scène d'amour, le soir des noces. Néanmoins, il a déjà joué des rôles où il nous a émus plus profondément.

C'est un film d'une pureté remarquable, comme tout ce qui nous vient de ces pays du Nord, même si cela nous arrive par le détour d'Hollywood.

Par intérim:
Jean LENAUER.

Lilian Gish

Une scène pathétique entre Lilian Gish et Montagu Love

Le Procès de Mary Dugan
à l'Apollo

Pièce en trois actes de Bayard Veiller, adaptation française d'Henry Torrès et H. de Carbuccia.

Il y a quelques jours les personnages pacifiques qui hantent les répétitions générales et ont pour mission de rendre compte des pièces nouvelles — charge qui ne comporte point, d'ordinaire, de bien grandes responsabilités — reçurent un carton ainsi libellé: « Vous êtes convoqué, en qualité de juré, pour le procès de Mary Dugan, à l'audience de la Cour suprême », etc.

Chaque soir, les nombreux spectateurs qui se pressent à l'Apollo, pour voir la pièce de Bayard Veiller, sont élevés à la même dignité. Tout contribue à les persuader de prendre au sérieux leur rôle de jurés: au seuil de la salle ces inscriptions: « Cour d'assises, entrée des jurés »; les gardes républicains qui circulent dans les couloirs, les coups de sifflet stridents qui marquent la fin de chaque entr'acte et la reprise de l'audience; enfin, au dernier acte, la question directe que pose le ministère public à tous les membres de ce jury improvisé: « Oui ou non, Mary Dugan est-elle coupable?

« Le gouvernement, annonçait la semaine dernière *Détective*, vient de déposer un projet de loi tendant à frapper les jurés de peines pouvant aller jusqu'à un emprisonnement de six mois et une amende de 500 francs.

« Il importe de dire, ajoutait notre collaborateur, que ces sanctions visent un délit spécial: la violation du secret professionnel dont se seraient rendu coupables les juges populaires. »

Le juge populaire qui est chargé d'informer les lecteurs de *Détective* est bien embarrassé. Peut-il braver les rigueurs de la loi et dire les affres de sa conscience, pendant le douloureux procès de Mary Dugan? Doit-il révéler le nom du coupable, au risque d'influencer le spectateur qui, demain, ira le remplacer au banc des jurés et sera, à son tour, appelé à donner son verdict? Le mieux, je crois, est de fournir au lecteur tous les éléments du procès et de le laisser libre de conclure à sa guise.

Photos R. Sobol, Paris.
Jane Chevrel

La pièce de Bayard Veiller respecte, comme les tragédies classiques, les unités de lieu, de temps et d'action. Le lieu? La salle d'audience de la Cour suprême de l'État de New-York: à droite de la scène, le juge, le greffier et les sténographes; au fond, les témoins; à gauche, le public; sur le devant de la scène, les avocats et l'accusée; enfin, dans la salle, nous, les jurés. Le temps? Vingt-quatre heures: trois audiences de la Cour. L'action? Le procès de Mary Dugan, jeune femme de trente ans, accusée d'avoir assassiné l'amant riche qui l'entretenait, le banquier Rice.

Voici les faits: on a découvert, un matin, dans l'appartement de Mary Dugan, le corps sanglant du banquier, tué d'un coup de couteau dans le dos. L'arme du crime gisait près du cadavre, et, sur cette arme, la police a relevé des empreintes sanglantes. Les experts déclarent que ces empreintes ont été laissées par les doigts de Mary Dugan. D'après le rapport de l'inspecteur Hunt, chef du bureau des homicides, l'accusée était assise près du cadavre; elle pleurait et proférait des paroles inintelligibles. Sa robe, ses bras, ses jambes, étaient couverts de sang. Le locataire de l'appartement contigu à celui de Mary Dugan, l'avocat West, qui s'est immédiatement offert pour assister sa voisine et qui la défend devant le tribunal, affirme n'avoir rien entendu. Mary Dugan déclare que M. Rice, extrêmement agité, ce soir-là — il venait d'apprendre que sa femme le trompait — s'était trouvé mal. Elle était sortie en courant, et en laissant la porte de l'appartement entr'ouverte pour aller chercher du secours; à son retour, elle avait trouvé Rice assassiné.

Je ne raconterai pas les débats, tragiques à souhait, fertiles en incidents d'audience et en coups de théâtre. Les dépositions des témoins se succèdent, parfois dramatiques, plus souvent burlesques; l'avocat général, habile à mettre en lumière tout ce qui peut nuire à l'accusée, ourdit impitoyablement la trame de son réquisitoire; Mary Dugan se débat faiblement, écrasée par les charges qui s'accumulent contre elle et ne sait que proclamer avec véhémence et maladresse son innocence; l'avocat West la défend avec une prudence habile, peut-être un peu trop discrète, jusqu'au moment où — péripétie inattendue — le frère de Mary, Jimmy Dugan, jeune avocat stagiaire du barreau de Chicago, appelé à New-York par télégramme, se précipite dans la salle d'audience et, se substituant à West, prend avec une énergie passionnée la défense de sa sœur.

Pendant le dernier entr'acte, les commentaires allaient leur train. Ma voisine — qui, tout à l'heure, pleurait à chaudes larmes prétendait que l'assassin était sûrement cet avocat général qui s'acharnait si cruellement à perdre l'accusée. « C'est bien simple, expliquait-elle, il était l'amant de Mary Dugan; il l'a surprise avec son riche protecteur; il a tué Rice et maintenant, sa jalousie ne désarmant pas, il veut la mort de l'infidèle. » Un autre juré affirmait que Jimmy Dugan n'était pas le frère, mais l'amant de la jeune femme: selon lui, Jimmy, découvrant l'inconduite de Mary, avait assassiné son rival: « Vous verrez, disait-il, qu'il ne parviendra à sauver sa maîtresse qu'en avouant qu'il est le coupable. » Un troisième, enfin, soupçonnait fortement la veuve, l'énigmatique Gertrude Rice. Il n'était pas si loin de la vérité... Mais chut!... J'ai promis d'être discret.

La pièce, qui connaît le plus franc succès, est servie par une bonne troupe. Harry Baur, à qui on a pu souvent reprocher de manquer de naturel, de jouer trop « en acteur », est tout à fait à son aise dans le rôle de l'avocat général. On s'explique fort bien pourquoi: un avocat n'est pas un homme, c'est un acteur d'une espèce particulière; il joue un personnage. Jane Chevrel, dans le rôle de Mary Dugan, trouve, pour crier son innocence, des accents déchirants: elle est peut-être un peu trop « honnête femme ». P. Geoffroy (West) joue avec finesse et mesure. Burgère (Jimmy) est très sympathique, mais ferait, je crois, un avocat médiocre: sa voix manque d'ampleur; ses cris sont touchants, mais parfois pénibles à l'oreille.

La mise en scène est habile, au point de faire oublier à des spectateurs, pourtant gâtés par le cinéma, qu'une cour d'assises est bien à l'étroit à l'Apollo et que douze figurants ne font pas une foule. Pas un instant, nous ne songeons que nous sommes au théâtre: c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une pièce.

Roger GALLOIS.

LA VIE ROMANESQUE ET TRAGIQUE DE "LA GOULUE"

L'AUTRE jour, une vieille femme qui voulut traverser la rue des Entrepôts, à la porte de Clignancourt, pivota sur elle-même et tomba. Elle venait d'être frappée d'une congestion.

Quel était son nom? D'où venait-elle? Les passants l'eurent bientôt reconnue :

— C'est Louise Weber, « La Goulue ».

Elle était tombée, vaincue par le froid, la faim et la fatigue, l'ancienne Reine du quadrille fameux !

Un chien sans race, Rigolo, son dernier compagnon, se penchait sur elle, caressant de sa langue chaude son visage boursouflé.

On alla chercher à vingt pas de là, dans la roulotte où elle terminait misérablement sa vie, de quoi la vêtir chaudement. Pénible spectacle ! Celle aux portes de qui se pressait autrefois, en grand équipage, la jeunesse dorée, la grande courtisane pour qui le grand-duc Alexis et le prince de Galles avaient fait mille folies, celle qui trôna, déesse de la danse, dans l'hôtel de la Païva, habitait une vieille guimbarde encombrée de ferrailles, n'ayant pour lit qu'un misérable grabat.

On la transporta à Lariboisière. C'est là qu'elle est morte, après dix longues journées d'agonie, couverte de plaies et de sang. C'est de là que partit pour le cimetière son convoi, suivi par quelques biffins, après que son corps jadis tant admiré eut fait un séjour dans le premier enfer des pauvres : dans l'amphithéâtre.

Le fameux quadrille du Moulin-Rouge, avec Rayon d'Or, la Goulue, la Sauterelle, Nini Patte en l'Air et la môme Fromage.

De la maison de correction à la gloire...

Elle était née le 13 juillet 1866, en Alsace. Son père était un pauvre forgeron de village. Sa mère vendait du beurre au panier dans les marchés.

Elle était jeune encore quand elle devint orpheline. Un conseil de famille, qui n'eut qu'une hâte : se débarrasser d'elle au plus tôt, la confia à un de ses oncles, cocher de fiacre, qui lui distribua plus de taloches que de pain.

Jolie, la taille bien prise, la jambe bien faite, Louise Weber, bien qu'âgée seulement de 13 ans, devint bientôt la grande attraction des fortifs.

Souvent, elle faisait de longues escapades, qui se terminaient dans la baraque lépreuse de quelque jeune biffin. C'est là que son oncle venait la chercher. Plus elle avança en âge et plus ses fugues se renouvelèrent, si bien que ses tuteurs, cruels comme on l'était alors, la firent enfermer dans une maison de correction, d'où elle ne sortit qu'à partir de sa quinzième année.

Est-ce parmi les « enfants de Caïn » qu'elle découvrit la poésie de la crapule et du vice qui devait, après un triomphe passager, la conduire à une fin misérable? Le fait est qu'à sa sortie de la maison de correction elle ne s'attarda pas dans le monde des chiffonniers, où trente années durant elle ne devait revenir que pour satisfaire des caprices passagers, mais où elle devait trouver une dernière auberge !

Que pouvait devenir une fille qui se savait jolie, à qui on le disait et qui avait plus de goût pour la danse que pour le travail ? Elle se fit modèle.

Elle traversa les ateliers, y prenant le goût de la bohème. Les peintres — mœurs faciles, mais bon cœur — avaient pitié de la petite affamée et ils l'emmenaient manger tout son soûl, au *Bon Bock*, rendez-vous joyeux des rapins. Elle répondait à leurs offres avec tant d'empressement, dévorant tout ce qui se trouvait à sa portée, qu'ils lui donnèrent son surnom : « La Goulue ».

La Goulue ne devait pas tarder à devenir la reine des bals de Montmartre. A cette époque, le quadrille faisait fureur. On le dansait partout, à Mabille, chez Valentino, à Bullier, au Moulin de la Galette, à la Boule-Noire, à la Tête de Cochon, au Cheval-Blanc, au High-Life, rue de l'Echiquier.

La Goulue eut la chance d'être remarquée, dans un de ces bals, par un fameux danseur de quadrille, Valentin le Désossé, qui fut un curieux personnage.

Très maigre, très grand, très laid, il se faisait surtout remarquer à cause de ses jambes, si longues que, lorsqu'il était à cheval, ses pieds touchaient presque le sol. Il avait le visage anguleux et grêlé. C'était le frère d'un notaire de Sceaux, très riche, et qui, après avoir dilapidé son bien, faisait, le jour, des recouvrements pour son frère et passait toutes ses nuits au bal, dansant uniquement pour son plaisir. Il avait le chef coiffé d'un haut de forme payé cinquante centimes au marché du Temple. Un cigare d'un sou, qu'il mâchonnait sempiternellement, complétait le personnage.

Valentin le Désossé avait réussi à trouver deux partenaires fameux pour un quadrille dont il avait eu l'idée « Grille-d'Egout », laide à faire peur, et Guibollard, tous deux morts aujourd'hui. Il leur adjoignit la Goulue.

Donval, mari de la célèbre chanteuse Thérésa, qui prenait plaisir à leurs folies, projeta de les faire débuter à l'Alcazar, dans un programme où figuraient Duparc, Anna Thibaut, Paulus, Derau, chanteur à transformations, et Dumay, qui chantait *Moi, je casse des noisettes*.

Le quatuor, pour son coup d'essai, réussit un coup de maître. Quel triomphe ! Il n'était question dans tout Paris que de Valentin le Désossé et de la Goulue. Leur succès ne fit qu'augmenter au fur et à mesure que s'ouvraient de nouvelles salles de danse : le bal du Moulin-Rouge, sur l'emplacement de la Reine Blanche, l'Elysée-Montmartre, le Casino de Paris, les Montagnes Russes, le Jardin de Paris.

Non seulement on les applaudissait, mais on les imitait, ce qui est la première manifestation de la vraie gloire. Ainsi naquirent à la danse : la Môme Fromage, la Dynamite, la Torpille, Demi-Siphon, qui mourut en faisant le grand écart, Macarona et Nini Patte-en-l'air.

Mais ce fut surtout au Moulin-Rouge que les quatre partenaires connurent leur plus grand succès. Le vendredi, jour de gala, la salle était trop petite pour les gens chics qui venaient se complaire à leurs pirouettes canailles. On voyait dans la salle des princes, des ducs et des marquis et aussi l'élite des lettres et des arts. Jean de Tinan, Jean Lorrain, Renoir et Toulouse-Lautrec. Mais la Goulue connut sa plus belle journée de gloire le soir où le grand duc Alexis de Russie, qui l'aima d'un grand amour, voulut qu'elle dansât uniquement pour lui.

La dernière photographie de la Goulue

Ce soir-là, après le spectacle, la Goulue fut menée en grand cortège au café Américain, où l'attendaient, groupés autour du grand duc, tous les officiers de l'entourage du tsar. On fit le cercle et la Goulue impudique Circé, levant son pied au-dessus de sa tête, commença à danser dans une envolée de rubans et de dentelles...

Dès lors, sa fortune fut faite. Les grands seigneurs et les rois se disputèrent l'honneur de lui être présentés. On meubla pour elle l'hôtel de la Païva. Elle eut les plus beaux bijoux, les plus belles robes, les plus splendides fourrures, le plus bel attelage.

Edouard VII, alors prince de Galles, Léopold II, souverain de Belgique, en faisaient leur compagne de fête. Ensemble, ils allaient dans les cabarets des Halles, où, pendant une seule nuit, la Goulue fit couler jusqu'à mille francs de champagne. C'est à cette époque qu'emmenée par Edouard VII, à Nice, au moment de la mi-carême, on la fit paraître, sur un char doré, dans le défilé où elle représentait le Moulin-Rouge.

Dompteuse !

Elle recevait alors huit cents francs par mois au Moulin-Rouge ; mais cette somme, est-il nécessaire de le dire, ne constituait qu'une faible partie de ses revenus. Cependant, lorsque Oller, encore vivant, et qui succéda à Zidler à la direction du Moulin-Rouge, voulant faire des économies, décida de la diminuer, elle en prit de l'humeur et riposta en ne reparaissant plus au bal célèbre où était née sa jeune gloire.

Peut-être se rendait-elle compte aussi — fût-ce inconsciemment — que la mode du quadrille commençait à passer et qu'il lui était nécessaire de se renouveler pour que sa vogue durât. Peut-être aussi, capricieuse beauté, voulait-elle revenir dans le milieu des forains, où, dit-on, elle avait connu son premier amour.

Elle décida un de ses adorateurs à lui acheter une baraque foraine à la fête de Neuilly et elle y parut en compagnie de Valentin le Désossé.

Le grand peintre Toulouse-Lautrec avait décoré la façade de cette baraque, qui fit — on le conçoit — sensation. Cependant, la Goulue n'y amassa, pas la fortune. On la retrouve, un peu plus tard, associée au dompteur Pezon, qui lui apprit à présenter des hyènes et des loups, puis à dresser des lions. Elle s'établit enfin, pour son propre compte, à la fête des Batignolles.

C'est là qu'eut lieu une cérémonie dont tous les vieux journalistes se souviennent. Pour l'inauguration de sa baraque, la Goulue avait convoqué tous ceux qui avaient écrit sur elle. On servit à souper et du champagne, dans une cage, au milieu des animaux les plus dangereux. Valentin le Désossé remplissait les fonctions de maître d'hôtel. Et la Goulue dansa...

De cette époque, la cigale, peu prévoyante n'avait gardé que de bons souvenirs. Elle parlait souvent de son lion Champion, qu'elle fit allaiter par un caniche de petite taille et qu'elle aimait tant qu'elle l'installait chaque soir dans son lit, lui donnant le biberon.

Elle évoquait souvent aussi l'image de son fidèle Ménélik, de sa lionne Coralie, qui fut pensionnaire au Jardin des Plantes, et avec laquelle elle luttait, la renvoyant sur le dos, lui ouvrant la gueule pour mettre sa tête dans l'ouverture, tandis que lui sortant ses griffes, elle se servait de sa patte comme d'une houppette à poudre de riz...

La proie des fauves

C'est la lionne Coralie qui lui fit connaître la peur. Un soir, comme la Goulue procédait à ses exercices habituels, la lionne se fâcha et elle l'eût dévorée si, dans un mouvement qui la sauva, la goulue n'eut réussi à lui enfoncer une fourche dans la gueule...

Mais Négus, fameux lion d'Abyssinie, devait lui faire savoir que l'on ne joue pas impunément avec la férocité d'un roi du désert.

Pour présenter cet animal, dont elle ne connaissait pas les habitudes, l'ayant depuis peu acquis de Bostock, elle imagina de danser le fameux quadrille, tndis que le lion passait au dessus de sa tête.

Un soir, Négus se refusa à sauter. Il tourna sur lui-même, montrant ses crocs. Vainement, le dompteur tenta de le dompter, lui faisant éprouver les morsures de son fouet, l'étourdissant du bruit de son revolver. La Goulue, continuant à danser, s'étendit pour le grand écart : Négus bondit sur elle, lui enfonçant ses crocs dans les flancs, lui faisant une large plaie au visage, lui déchirant l'oreille... Les premiers efforts que l'on fit pour lui porter secours parurent vains... Un des adorateurs de la Goulue, qui se trouvait au premier rang, fou de terreur, tirait de toutes ses forces la queue du lion qui passait à travers les barreaux. Des femmes s'évanouirent. Enfin, succombant sous les coups du dompteur, Négus se rendit. Mais la Goulue, sérieusement blessée, devait rester défigurée pour toujours...

Elle continua cependant à paraître dans les foires, jusqu'à la guerre, élevant son fils Simon dans l'art difficile du dressage des fauves. La disparition des fêtes foraines, qui fut consécutive au commencement des hostilités, hâta son déclin...

Une fin misérable

Elle vieillissait. Un grand chagrin accrut le penchant naturel qu'elle avait pour l'ivrognerie son fils Simon mourut de congestion, un soir qu'il venait de jouer, dans un tripot, les derniers sous de la Goulue.

De sa fortune, qui s'éleva jusqu'à 120.000 francs-or, elle n'avait rien gardé. Elle s'établit dans une roulotte de la zone, qu'on lui louait pour vingt francs par mois. Pour subsister, elle fit tous les métiers : blanchisseuse, chiffonnière, puis mendiante. Un imprésario forain eut l'idée de la présenter dans sa baraque.

Ici,
la célèbre Goulue
du bal du Moulin Rouge

annonçait une pancarte. Et, dans la salle, la Goulue buvait du vin rouge à la régalade.

On la vit ensuite aux portes des cabarets et du bal fameux, d'où son surnom s'était répandu aux quatre coins du monde. Elle vendait des bonbons aux courtisanes — des bonbons un peu plus souillés que la boîte de fer-blanc qui les contenait. Quelques journalistes, dont nos collaborateurs Pierre Lazareff et Jean Marèze, voulurent, un soir, la faire entrer au bal du Moulin, Rouge, dans l'espoir de lui faire retrouver son âme ancienne. Le contrôleur refusa de la laisser passer...

La Goulue dans toute sa gloire.

Elle y entra pourtant, grâce aux bons offices de Mistinguett, qu'une si rude déchéance rendit compatissante. C'était un objet de pitié pour les filles, pour qui elle ouvrait un album, témoignage de sa splendeur passée, où elle était représentée, conquérante, dans ses fastueuses robes à falbalas... Parfois, un consommateur généreux, qui la reconnaissait, lui faisait boire les vins dont elle avait perdu le goût, lui demandant, en échange, de raconter sa vie. Il était bien rare qu'elle s'exécutât. Pourtant, quelques-uns d'entre nous lui entendirent une fois rappeler, les fêtes de la mi-carême, où, haut-juchée sur un trône, parée et couronnée comme une reine, elle était l'objet de l'admiration de la foule, qui l'applaudissait, criant : « Vive la Goulue. Vive la reine des bals ! »

(Dessin de Toulouse-Lautrec)

La Goulue et Valentin le Désossé.

— Mes anciennes camarades criaient : « Bonjour, Louise », et mon cœur crevait de joie, disait-elle.

Je suis passé, l'autre jour, devant sa roulotte. Les bons voisins de la Goulue — des rétameurs, des vanniers, des chiffonniers — entouraient la lettre de faire part que l'on avait épinglée sur la porte.

J'appris ses véritables noms « Veuve Droxler, née Louise Weber, dite « La Goulue. »

— Il ne faut pas la laisser partir sans une couronne, dit un des biffins.

A côté de l'avis mortuaire, ils installèrent un tronc rudimentaire, y écrivant une inscription à la craie :

Aux bons soins de tout le monde. C'est une couronne pour la Goulue.

En dehors d'un neveu, qui s'occupa de ses obsèques, la Goulue, enfant des fortifs, reine de Montmartre, étoile de la danse, personnage immortel de l'œuvre de Toulouse-Lautrec, n'aura connu, à sa dernière heure, que la charité des zoniers !

Jean FRANÇOIS.

Le port de Cayenne.

Notre grand referendum-concours

VIII = VIAL

VIAL, mon compatriote, je vous dois l'une des premières déconvenues que, depuis dix ans, j'ai connues dans mon métier de journaliste.

C'était l'an passé. Je revenais de Bordeaux où le hasard m'avait fait arriver assez tôt pour tirer de la prison un pauvre diable en rupture de ban. Louis Courbier, forçat évadé — un de ceux qui risquèrent leur vie pour sauver en plein Atlantique, dans une nuit de tempête, les passagers du *Principessa Mafalda*.

Et un soir, trois hommes vinrent me trouver Je ne sais plus leur nom. Ils m'apportaient le dossier de Vial.

Je le lus. Je ne me contentais pas du plaidoyer Je dépouillai l'acte d'accusation. J'analysai les moindres charges. Je me transformai en avocat général.

C'est une tâche redoutable que de prendre la défense d'un homme que d'autres hommes, ni meilleurs, ni pires que vous-même, ont jugé, en leur âme et conscience, et condamné.

On analyse leur sentence la trouvant injuste et un doute nait d'une réflexion trop poussée « puisqu'ils étaient sincères, n'est-ce pas moi qui juge mal? Ne vais-je pas innocenter un coupable faisant tort à d'autres innocents? »

Mais ma conviction fut la plus forte. Quand les trois hommes revinrent, ma réponse fut nette.

— Vial est innocent du crime qui l'a fait reléguer dans l'enfer des assassins et des voleurs. Je le défendrai.

Je me souviendrai longtemps des démarches que je fis pour trouver une tribune où défendre le condamné. Chaque jour Albert Londres, qui écrivait à cette époque *Un homme qui s'évada*, me demandait de sa petite voix de tête :

— Eh bien, mon vieux, l'écrivez-vous votre article sur Vial?

Et Dieudonné — mon cher Dieudonné — insistait de sa voix de basse :

— S'il y a un juste au bagne, c'est lui. Il faut le défendre !

Je baissai la tête. Partout où j'avais libre entrée on me disait : « Attendez ! Sans doute Vial n'est-il pas coupable, mais n'allez-vous pas faire croire qu'il n'y a d'innocents qu'au bagne ? Patience, que diable, patience ! »

Patience ! Et Vial attendait, dans un tombeau de l'île du Salut, qu'un homme libre, s'adressant aux hommes libres exprimât sa défense trop longtemps différée... Un jour, enfin, las d'attendre, les trois hommes-du-dossier, revinrent et me le reprirent. Je le leur rendit, sans oser les regarder en face, m'accusant de lâcheté...

Un crime

Pourquoi tant d'hostilité? Vial il faut le dire a commis un grand crime qui n'est pas celui pour lequel il a été condamné à une peine infamante. Aux heures les plus graves de notre histoire, *il n'a pas cru en la patrie*. Pendant que les autres — les nôtres — se battaient il a poursuivi un rêve de fraternité universelle qui eut pu le mener jusqu'aux douze balles du peloton d'exécution.

— C'était un déserteur ! me disait-on.

— Ce n'était pas un traitre répondai-je. Ce fut le soldat d'une folie qui s'empara pendant la guerre, de plus d'un homme simple. Il croyait dans la candeur de son âme d'illuminé qu'il suffisait de vouloir la paix pour qu'elle fut sur la terre « Paix aux âmes de bonne volonté » a dit le Christ !

Voilà quel fut le crime de Vial. Les autres — ceux qu'on lui a imputés — ne sont que subsidiaires. Il avait des excuses : ses origines, sa misère. Ce ne sont pas de celles dont les juges tiennent compte.

Vial est le fils d'un tailleur qui déserta son foyer pour vivre en compagnie d'une gourgandine. Il avait neuf ans quand sa mère mourut. Lorsque le corbillard des pauvres qu'il accompagnait eut quitté le cimetière de la Croix-Rouge; il entra a l'Assistance Publique...

D'un père qui avait un penchant marqué pour l'ivrognerie, d'une marâtre qui ne l'aimait pas, il ne connut un peu plus tard, que des rebuffades. Jamais le réconfort d'une caresse maternelle...

On le retrouve ouvrier agricole, manœuvre d'usine, forain, garçon de lavoir. L'appétit qu'il a de la liberté en fait un de ces doux rêveurs qui se ruinent en brochures et se passent de dîner pour assister aux conférences « libres et contradictoires ». Enfin, il a vingt ans ; il a appris à ses dépens que l'existence mérite d'être vécue sérieusement. Il devient ouvrier en soierie, se montre appliqué, si bien qu'on lui offre une place de contremaître...

Sans doute ne renie-t-il rien de son passé. Sans doute se passionne-t-il encore pour les idées de fraternisation universelle qui ont poussées fleurs sauvages, dans son cerveau d'autodidacte Mais qui pourrait lui en faire reproche, puisqu'il se conduit en bon citoyen, n'ayant d'autre préoccupation que de remédier à la misère morale de ses semblables.

Un déserteur

Août 1914 arrive. On voit Vial dans les cortèges populaires qui, fleuris de drapeaux, acclament la guerre qui nous fut imposée. Il part. Charleroi. Son sang coule aussi, mais ce mystique ne rapporte des champs de bataille qu'une sensibilité blessée à mort.

Deux fois, il déserte. J'ai eu plus d'une fois la révélation du drame où sombrèrent tant de jeunes imaginations, qui se cantonnaient dans la révolte, comme des émeutiers sur leur barricade.

Nous n'avions pas à connaître, nous ne pouvions pas connaître ce que les anglais, absolvaient alors comme relevant d'un « cas de conscience ». Peut-être pouvons-nous mieux comprendre aujourd'hui.

J'ai connu le milieu des ouvriers lyonnais, à cette époque tragique. Quelques fous combattaient la guerre par des discours et des chansons. Ils se réunissaient dans des estaminets malpropres où les anarchistes se doublaient souvent d'un policier. Dans des salles, presque vides, ils exprimaient des rêves naïfs. Ils buvaient peu, car ils n'étaient pas riches. Ils parlaient beaucoup, car ils étaient bavards. On les voyait par petits groupes, sur la place Bellecour endormie, s'attardant jusqu'à une heure avancée de la nuit, discutant sans fin un programme de révolution universelle qui n'existait que dans leur imagination puérile.

Il revient malade du front... Il déserte. Ce n'était pas parce qu'il obéissait à une peur méprisable ou à un bas intérêt que Vial s'ensurgeait contre une loi commune, qui faisait de nous tous des soldats. Il croyait à une autre vérité et pour la défense de cette vérité il offrait sa vie en holocauste. Il ne se travestissait pas comme « madame Suzanne » ; il ne se préoccupait point, même de faux passe-ports d'aller se mettre à l'abri sur une terre étrangère. *Il restait*, prêchant un évangile dont Tolstoï était le grand coupable, distribuant des tracts, prenant la parole en public, apôtre illuminé d'une cause qui n'avait pour adeptes que des convaincus...

Mais voici les juges...

Tout apôtre veut être un christ. Vial trouve des disciples. Ce sont d'autres déserteurs. Ils sont moins nobles. Mais quel est le prêtre qui n'absout pas les fidèles indignes ?

Il loue une chambre, rue Calas, dans un immeuble où des peintres, aujourd'hui célèbres et que je connus, avaient leur atelier.

— Venez chez moi, dit-il aux hors-la loi qui l'entourent.

Ils y viennent trop heureux de trouver un asile. Mais un déserteur ne trouve pas facilement du travail. Comment se procureraient-ils leur subsistance, si ce n'est par des moyens que réprouve la loi? Ils se font voleurs. Ils *chapardent*. Petits hommes, petit vols. Des matelas, un appareil photographique, une glace, des chandeliers, de la literie et du linge. Un jour Vial rentrant d'une tournée de propagande voit dans sa chambre ces objets hétéroclites. Lui, si calme se met en colère. Il admet la révolution, le grand chambardement, mais non de minimes larcins commis au préjudice de pauvres gens. Il s'emporte.

— Nous n'avons pas le droit de compromettre une action pacifiste par des délits de droit commun, je ne veux plus voir cela...

Trop tard, quelques jours plus tard, la police arrivait, prévenue sans doute par un des déserteurs, qui voulait racheter sa liberté à ce prix. La bande fut arrêtée. Vial alerté prit la fuite...

Condamné

Le jeu qui consistait pour les prévenus à charger Vial, qu'ils croyaient en sécurité, était trop facile à mener pour qu'ils n'en fissent pas le choix.

— Qui fut le chef de la bande ? questionnait le juge.

— C'est Vial ! répondaient-ils.

Vainement Vial, lorsqu'il fut arrêté, essaya-t-il de prouver qu'il n'avait pas participé à des vols qu'il ignoraient, *et dont par la suite les véritables auteurs, devaient l'innocenter*.

La cour d'assises devant qui il comparaît *comme voleur*, voit surtout en lui l'apôtre d'un pacifisme qui révolte et le condamne à huit ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, alors que ses co-inculpés — les vrais coupables — ne sont condamnés qu'à des peines de réclusion et de prison légère.

Le conseil de guerre, qui doit le juger pour sa désertion, voit surtout en lui *un voleur*, qui a pris le masque d'un mystique. Dix ans de travaux forcés en sont la résultante !

Saint-Martin-de-Ré. Une longue file d'hommes portant un sac et revêtus de vêtements de toile se dirige vers la jetée. Vial entre dans la cage du *La Martinière*...

Le bagne !

L'évadé

Liabeuf éternua dans le fatal panier en disant « je ne suis pas un souteneur », Vial pourrait dire « Je suis un déserteur. Condamnez-moi aux travaux publics. Faites-moi périr sous douze balles. Mais ne me laissez pas au bagne. Je ne suis pas un voleur ».

Ses co-inculpés ont depuis longtemps, fait table rase de l'inculpation qu'ils avaient fait peser sur lui *Vial est innocent et je puis le prouver*, m'a écrit l'un d'eux. Et un autre ! *Il était ignorant du vol que nous avons commis*.

Voilà pour son crime. Mais l'homme mérite un plus profond examen.

L'homme ? c'est Dieudonné qui me l'a fait connaître :

Je l'ai connu pendant cinq ans en Guyane.

Je cherche des comparaisons pour le signaler à ceux qui ne le connaissent pas et ne les trouve qu'aux sommets de la bonté humaine.

Louis Vial

Un Vincent-de-Paul, un Tolstoï, se seraient reconnus dans Vial.

Cet humble forçat jouit de l'estime de tous ceux qui l'approchent, qu'ils soient hauts fonctionnaires ou agents subalternes, médecins ou négociants, ouvriers libres ou condamnés.

Je sais des notables de l'endroit qui l'honorent de leur amitié.

Je sais de sévères surveillants qui capitulent devant sa droiture et n'oseraient pas punir des condamnés devant lui, par crainte du seul reproche de son droit regard.

Sa bonne influence est telle dans le milieu pénal que les « forts à bras » cesseront d'abuser de leur force brutale sur les plus faibles, si ceux-ci les menacent de le dire à Vial. Non pas qu'ils craignent la force de celui-ci : ils craignent son reproche.

C'est mieux que la légende du loup de François d'Assise.

Vial apprivoise les forcenés par sa seule influence morale.

Au bagne, tous le considèrent comme un juste.

Il a horreur du mensonge, de la bassesse, de tout ce qui nuit à son semblable.

Il partage son pain avec les affamés ; il donne son quart de café matinal aux malades ; il fait en plus de la sienne la tâche de travail des plus faibles et il distribue ses petits gains aux plus pauvres.

Il est magnanime. Il pardonne aux malheureux qui exploitent sa bonté légendaire. Il rend le bien pour le mal.

Demande-t-on des volontaires en temps d'épidémie Vial est le premier. Il se dépense sans compter. Sans souci de la contagion, ignorant les répugnances, passant ses nuits au chevet des malades.

Il ne souffre pas l'offense d'un remerciement encore moins d'une récompense.

Vial est une conscience. Il est l'homme de la paix et de la concorde. Il est aussi un grand travailleur. Relever les tarés, encourager les faibles, réconcilier les ennemis, empêcher une vilaine action, travailler, faire le sien, voilà le plus grand bonheur de Vial.

On se demande ce que fait au bagne, cet homme de bien digne des meilleurs d'entre les hommes.

Et Dieudonné connaît bien Vial. Ils étaient ensemble, quand une barque les emporta des rives de Saint-Laurent-du-Maroni jusqu'au Brésil : la terre de la liberté.

Mais le pacifiste n'était pas mort dans le forçat évadé. Sacco et Vanzetti allaient mourir. Vial protesta et se fit connaître. On le réintégra au pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni.

Entré au bagne à trente-quatre ans, voilà dix ans qu'il expie. Une femme et un fils l'attendent. Je sais que le gouverneur de la Guyane a demandé sa grâce...

N'est-ce pas Louis Roubaud ! N'est-ce pas Albert Londres ! Grâce pour Vial !

Henri DANJOU.

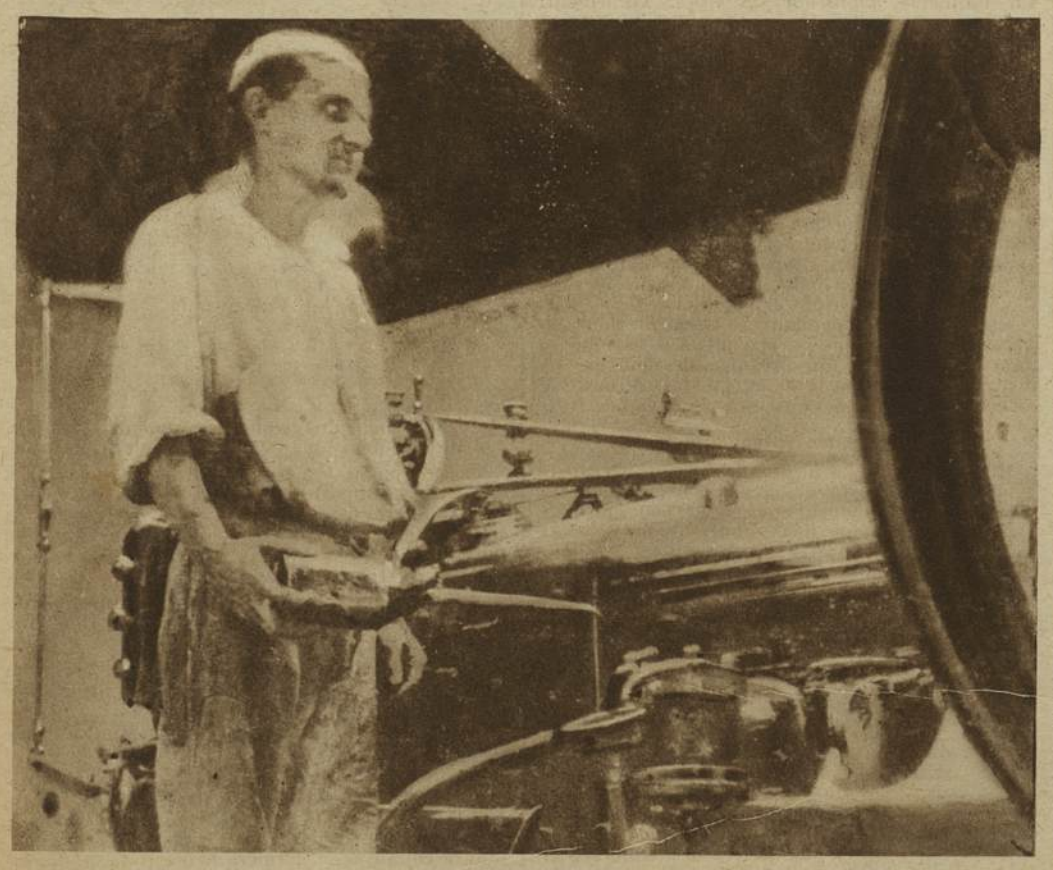

Un forçat au travail dans un atelier

Un groupe de surveillants en faction devant le marché.

Crimes et châtiments...

Au pays des desperados

Ayant attaqué dans la savane deux prospecteurs, un desperado vient d'être abattu par eux.

Il est des termes qu'il est très difficile de traduire, et ce mot de *desperado* en est un. D'origine espagnole, il signifie littéralement « désespéré ». Mais il a pris un sens spécial au Mexique et dans le sud des Etats-Unis.

On l'applique volontiers à certaine classe de malfaiteurs que leurs exploits ceignent d'une sorte d'auréole romanesque. Ce ne sont pas les vulgaires brigands prêts à dévaliser les voyageurs et à mettre à mort ceux qui leur résistent : volontiers, ils feront preuve de sentiments chevaleresques quand les circonstances l'exigeront.

Je dois reconnaître que la marge n'est pas large entre un desperado et un véritable bandit : ce n'est, en somme, qu'une question de plus ou de moins. Et j'ajouterai que, neuf fois sur dix, le desperado finit par verser dans ce que j'appellerai le banditisme professionnel, tel qu'on le pratique dans le nord du Mexique.

Comme on peut l'observer pour toutes les catégories de malfaiteurs, la carrière du desperado débute, le plus souvent, par un simple délit. Chercheur d'or ou cow-boy, il aura jeté un jour des regards d'envie sur un beau coursier.

Le plus simple serait d'ouvrir des négociations avec le propriétaire de l'animal ; mais l'esprit d'aventures fait rejeter cette solution. Une belle nuit, notre homme pénètre dans le ranch, s'empare de la bête et s'enfuit au galop.

Or, dans ces régions d'élevage, au Mexique comme aux Etats-Unis, le vol d'un cheval est considéré comme un crime impardonnable : il est du ressort de la terrible loi de Lynch. Son coup fait, le voleur n'a plus qu'à disparaître : il se sera classé dans l'armée des desperados !

D'autres causes peuvent intervenir. Par exemple, un homme qui aura joué du revolver en territoire américain s'empressera de franchir la frontière et de chercher refuge au Mexique, avec l'espoir de regagner son pays quand son meurtre sera oublié. Mais il y aura de fortes chances qu'il devienne et qu'il reste un desperado dans sa nouvelle patrie.

On peut dire, sans exagération, que les régions qui touchent, de part et d'autre, la frontière longue de deux mille kilomètres séparant les Etats-Unis du Mexique, constituent comme une pépinière de desperados, d'*outlaws* (hors la loi), de flibustiers, prêts à toutes les besognes qui exigent plus d'audace que de scrupules.

Plus d'une fois, on a vu d'ambitieux politiciens de l'Amérique centrale venir y recruter une armée de mercenaires ou de *condottieri* grâce à laquelle ils pouvaient entreprendre dans leur pays une révolution fructueuse qui leur livrait accès... à l'assiette au beurre !

Et c'est également dans ces régions que commencent presque toujours ces soulèvements qui, depuis une vingtaine d'années, renversent les gouvernements mexicains comme autant de châteaux de cartes.

Doux pays que ce Mexique ! Un professionnel du banditisme peut y nourrir les plus folles ambitions, élever même ses regards jusqu'au pouvoir suprême, en quoi il se met au rang de la vieille Chine, où Tchang-so-Lin, qui fut jusqu'à trente ans un vulgaire chef de bande, devint le dictateur à la cour duquel les puissances d'Europe et d'Amérique envoyaient des ambassadeurs !

Le cas de Pancho Villa, qui faillit devenir le dictateur du Mexique et mourut assassiné il y a cinq ans, est un exemple typique. Métis d'Espagnol et d'Indienne, il avait, comme tant d'autres desperados mexicains, débuté dans la carrière comme voleur de chevaux.

Intelligent, audacieux, il groupa bientôt une centaine de gaillards de son espèce et forma une association de contrebandiers pour qui les défilés de la frontière américaine n'avaient pas de secrets.

Sa tête fut mise à prix par les autorités des deux pays voisins, après que lui et ses hommes eurent tué plusieurs douaniers. Mais la révolution qui abattait soudain le dictateur Porfirio Diaz, après un règne de près d'un demi-siècle, ouvrait de nouveaux débouchés à Pancho Villa.

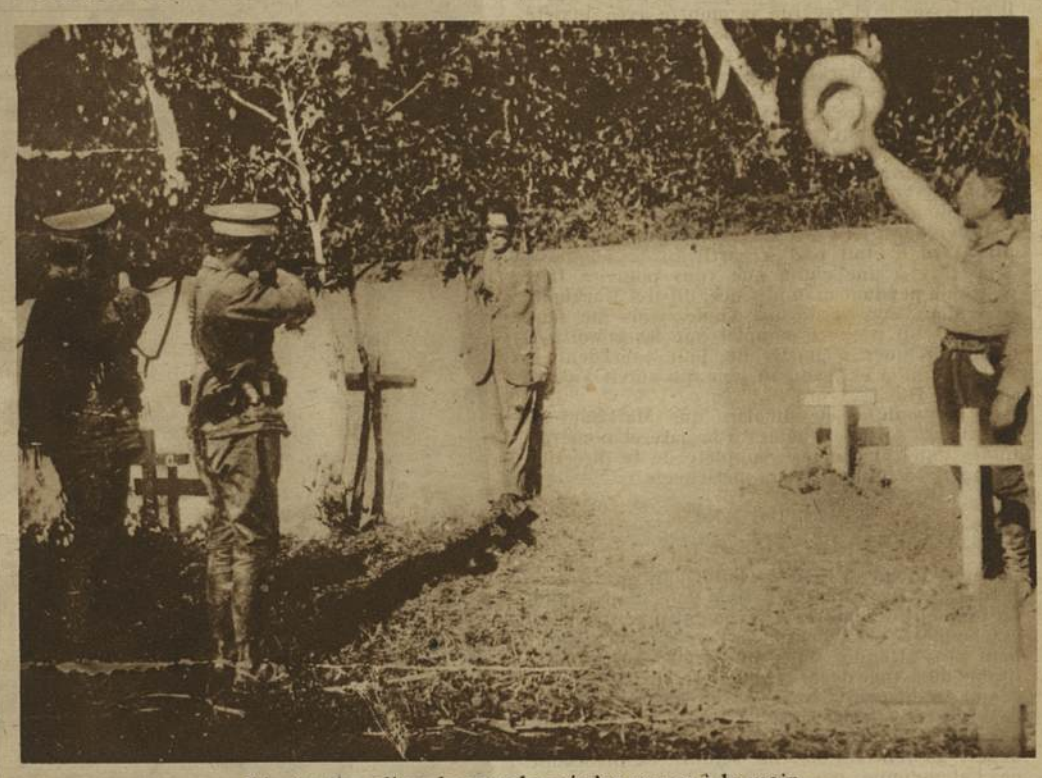

L'exécution d'un desperado pris les armes à la main.

Au retour d'une embuscade, les desperados ramènent sur une charrette les corps de leurs compagnons blessés ou mort.

Il serait trop long de conter sa vie aventureuse. Nous rappellerons simplement qu'il rallia tous les desperados du Mexique et de l'Arizona et que ses bandes se changèrent rapidement en armées : il put mobiliser plus de dix mille hommes, leur fournir fusils, mitrailleuses et canons, tenir à sa merci le gouvernement mexicain, se tailler un véritable royaume dans la Sonora et le Chihuahua.

Crimes et châtiment... Ce monstre, qui avait commis d'innombrables, d'indescriptibles atrocités, qui avait tué de sa propre main des centaines de personnes, tombait à son tour, le 15 juillet 1923, sous les balles de plusieurs hommes courageux dont il avait torturé les parents, avant de les achever à coups de sabre...

Tous les bandits mexicains ne peuvent parvenir à la dictature ! En périodes normales (quand les politiciens n'ont pas besoin de leurs services), ils sont traités plutôt durement — observation qui m'autorise peut-être à citer un souvenir personnel.

Voyageant dans l'Etat de Chihuahua, je m'étais arrêté pour huit jours dans la pittoresque petite ville de Santa-Cruz-de-Rosales, où j'avais loué une chambre dans l'unique auberge de l'endroit.

A mon réveil, le matin du troisième jour, mes yeux s'ouvrent sur un désastre : mes deux sacs de vêtements et ma belle selle mexicaine avaient disparu ! Par bonheur, j'avais tout mon argent (des pièces d'or) dans une ceinture qui ne me quittait jamais, même au lit.

Je me précipite au poste de police, dépose ma plainte et glisse un dollar dans la main du sergent, en lui assurant que je récompenserai généreusement celui qui me fera rentrer en possession de mes affaires. Il sourit d'un air entendu et m'invite à repasser dans l'après-midi.

Quand je revins vers quatre heures, il m'accueillit de cette phrase énigmatique que « l'on était en train de découvrir ma selle et mes deux sacs ». Je compris le sens de ce propos lorsqu'il entr'ouvrit une porte et me fit signe de regarder.

Dans la pièce voisine, un homme, âgé apparemment d'une trentaine d'années, était suspendu au plafond par deux cordelettes attachées à ses deux pouces. Le malheureux geignait lamentablement... J'avoue que ma pitié se tarit instantanément quand le sergent m'apprit que le supplicié était mon voleur et que cette pendaison n'avait d'autre but que de l'*encourager* à dire où il avait caché son butin.

Et ce ne fut qu'après trois heures de cette torture qu'il livra le renseignement, ce qui me valut de retrouver mon bien dans les trente minutes qui suivirent. J'offris vainement de retirer ma plainte. Le brigand, qui n'en était pas à son coup d'essai, fut jeté dans un cachot de la *calabosa* (prison). J'ose croire qu'il y trouva le repos nécessaire à son état de santé ! La « question » l'avait estropié pour longtemps.

Parlerai-je d'une autre torture à la mexicaine dont je fus le témoin indirect ? Je m'étais arrêté à El Paso, ville située à la frontière de Chihuahua et du Nouveau-Mexique. Elle est traversée par le rio Bravo del Norte, qui la sépare en deux faubourgs: le quartier mexicain, le quartier américain.

En me reposant dans une *tienda* (auberge), j'y fis la connaissance d'un véritable desperado, nommé Raymond Dilger, citoyen américain, qui venait de s'évader du *presidio* (bagne mexicain) dans des circonstances dramatiques : avec sept autres forçats, il avait mis trente-deux jours à creuser un tunnel long de cinquante mètres, qui leur avait procuré la liberté, non sans avoir assommé ou étranglé deux gardiens qui avaient éventé le complot à la dernière minute.

Il me montra ses mains, qu'il cachait à tous les regards : l'aspect en était horrible. Les doigts portaient de profonds sillons en spirale qui les faisaient ressembler à des tire-bouchons. Il m'expliqua que c'était là une pratique en honneur parmi les gardes-chiourmes mexicains : pour dompter un prisonnier, on lui enroule autour des doigts des mèches imbibées de pétrole, dont la flamme brûle la chair jusqu'à l'os...

J'aurais peut-être dû préciser que Dilger et ses sept camarades mexicains étaient des condamnés à mort. Je n'eus pas l'indiscrétion de lui demander quels crimes il avait commis pour mériter cette sentence ; mais il me laissa entendre qu'il *devait plusieurs hommes* des deux côtés de la frontière et qu'il hésitait à rentrer aux Etats-Unis.

Vingt-neuf ans et diplômé d'une grande université américaine — le prototype du desperado !...

Victor FORBIN.

Un moderne Sherlock-Holmes: Vance, expert en crimes

LA SÉRIE SANGLANTE

Grand Roman policier inédit, par S. S. VAN DYNE

Traduit et adapté de l'anglais par S. Mandel et R. Duchateau. *(Suite.)*

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

En quelques semaines, de sanglants attentats se sont succédé dans l'hôtel d'une vieille famille new-yorkaise. Julia Greene, ses frères Chester et Rex, et leur mère ont été assassinés. Ada, leur sœur d'adoption, n'a échappé que miraculeusement à deux tentatives de meurtre dirigées contre elle. Philo Vance, riche amateur, mène l'enquête avec son ami l'attorney Markham et le sergeant Heath. Sibella, la seule des Greene qui resta indemne, vient de quitter New-York où reste le médecin de la famille, l'inquiétant docteur Von Blon. Vance interroge actuellement Ada Greene.

CHAPITRE XXII *(suite)*

Ma foi, oui. De même que Julia, Chester et Rex Père avait insisté pour le leur faire apprendre. Lui aussi le parlait... presque aussi bien que l'anglais. Quant à Sibella, je l'ai souvent entendue parler allemand avec le Dr. Von Blon.

— Mais je suppose qu'elle le parle avec un accent prononcé?

— Un léger accent. Elle n'a jamais séjourné longtemps en Allemagne. Mais elle parle très bien allemand.

— Voilà ce dont je voulais m'assurer.

— Vous savez donc quelque chose ! Sa voix tremblait d'émotion. Oh ! quand donc cette affreuse menace aura-t-elle cessé? Voilà déjà des semaines que j'ai peur, une fois la nuit venue, d'éteindre la lumière et de me coucher.

— Vous ne devez plus, maintenant, avoir peur d'éteindre la lumière, l'assura Vance. Personne n'attentera plus à votre vie, Ada.

Elle fixa sur lui un regard scrutateur, et quelque chose dans sa façon d'être sembla la rassurer. Quand nous prîmes congé, ses joues avaient repris leurs couleurs.

En rentrant à la maison nous trouvâmes Markham faisant les cent pas dans la bibliothèque.

— J'ai marqué quelques points, annonça Vance. Mais il en manque un, le plus important... celui qui pourrait expliquer l'incroyable horreur de la chose que j'ai déterrée.

Il alla directement s'enfermer dans la cabine téléphonique et nous l'entendîmes demander ses communications. Quelques minutes après, il en ressortit et regarda sa montre avec anxiété. Puis il sonna Currie et donna l'ordre de lui préparer sa valise pour un voyage d'une semaine.

— Je pars, Markham, dit-il. Je vais voyager : cela élargit les idées, dit-on, mon train part dans moins d'une heure ; et je serai absent une semaine. Pouvez-vous vous passer de moi si longtemps? En tout cas, rien qui puisse avoir trait à l'affaire Greene n'arrivera pendant mon absence. Et même je vous aurais conseillé de la classer provisoirement.

Il ne voulut rien dire de plus et une demi-heure plus tard il était prêt à partir.

— Il y a une chose que vous pourriez faire pour moi pendant mon absence, dit-il à Markham, en enfilant son pardessus. Voulez-vous me faire préparer un rapport complet sur les conditions atmosphériques à partir du jour précédent la mort de Julia et jusqu'au jour qui suivit l'assassinat de Rex.

Il ne voulut pas admettre que Markham ou moi nous l'accompagnâmes à la gare et nous restâmes dans l'ignorance complète de la direction même de son mystérieux pèlerinage.

CHAPITRE XXIII

La capture.

Ce ne fut qu'au bout de huit jours que Vance revint à New-York. Il arriva dans l'après-midi du lundi 13 décembre. A peine eut-il pris son tub et changé de vêtements, qu'il téléphona à Markham de l'attendre dans une demi-heure. Puis il fit dire au garage de lui envoyer son Hispano-Suiza, ce qui me fit penser qu'il se trouvait dans un état de forte tension nerveuse. A vrai dire, il m'avait à peine adressé une demi-douzaine de paroles depuis sa rentrée; son air sombre et préoccupé ne l'abandonna pas un instant pendant que, d'une main experte, il se frayait un passage au milieu du trafic formidable de cette fin d'après-midi pour rejoindre le bureau de Markham. Je m'étais hasardé une fois à lui poser une question pour savoir si son but avait été atteint, mais il s'était borné à faire oui de la tête. Au moment de tourner dans Centre Street, il ralentit légèrement et me dit enfin :

— Je n'avais jamais douté du succès de mon voyage, Van. Je savais ce que j'allais trouver. Mais je n'osais pas en croire ma raison : il fallait que je puisse voir les registres de mes propres yeux avant de capituler sans réserve devant les déductions que j'avais faites.

Au bureau de l'attorney de District nous trouvâmes Markham et Heath qui nous attendaient. Il était quatre heures précises et le soleil s'était déjà couché derrière le New-York Life Building, dont les tours s'élevaient au delà du vieux bâtiment du Palais de Justice.

— J'étais sûr que vous aviez quelque chose d'important à me communiquer, dit Markham ; alors j'ai fait venir le sergeant.

— Oui, j'ai beaucoup à vous dire. — Vance s'était jeté dans un fauteuil, il se mit en devoir d'allumer une cigarette. — Mais je veux savoir d'abord si rien n'est arrivé en mon absence.

— Rien. Vos pronostics se sont réalisés. Les choses sont restées calmes et apparemment normales à l'hôtel Greene.

— N'empêche que cette semaine, intervint Heath, nous aurons peut-être plus de chances de trouver matière à travailler. Sibella est revenue hier d'Atlantic-City, et Von Blon n'a plus cessé de tourner autour de la maison depuis son arrivée.

— Sibella est de retour? Vance se redressa et son regard devint plus intense.

— Depuis hier soir, six heures, dit Markham. Elle a été dénichée par un journaliste de la plage qui a fait courir sur son compte un bobard sensationnel, après quoi la pauvre fille n'a plus eu une heure de tranquillité. Alors, elle a fait ses malles et s'en est retournée hier. Nous en avons été informés par le détective que le sergeant avait chargé de la surveiller. Je suis allé ce matin la voir pour lui conseiller de repartir. Mais je l'ai trouvée tout à fait dégoûtée et refusant obstinément de quitter l'hôtel Greene — elle préfère mourir, dit-elle, plutôt que d'être traquée par des reporters et des faiseurs de scandales.

Vance s'était levé, et, debout devant la fenêtre, contemplait la grise ligne de l'horizon.

— Sibella de retour? eh ! murmura-t-il. Puis il se retourna. Faites voir ce rapport météorologique que je vous avais prié de me faire préparer.

Markham chercha dans un tiroir et lui tendit une feuille de papier tapée à la machine.

Après l'avoir lue, Vance la jeta sur le bureau.

— Conservez-le, Markham. Vous en aurez besoin quand vous vous trouverez en face de vos douze jurés !

— Qu'avez-vous à nous dire, Monsieur Vance? La voix du sergeant trahissait son impatience, malgré tous les efforts qu'il faisait pour se contrôler. M. Markham m'a dit que vous aviez un tuyau dans l'affaire. Pour l'amour de Dieu, Monsieur, si vous avez la moindre petite preuve contre qui que ce soit, passez-la-moi et laissez-moi procéder à une arrestation. Cette satanée affaire me fait faire tant de cheveux, que j'en ai maigri !

Vance se redressa.

— Oui, Sergeant, je sais qui est le meurtrier ; et j'en possède la preuve, bien que mon intention n'ait pas été de vous le révéler dès maintenant. Mais dans le présent état de choses nous ne pouvons plus retarder la marche des événements. — Il se dirigea vers la porte avec un air de farouche résolution. — Nous avons eu la main forcée. Mettez votre pardessus, Sergeant... et vous aussi, Markham. Il vaut mieux que nous allions chez les Greene pendant qu'il fait encore jour.

Illustration de Rudis

Nous vîmes briller entre ses doigts crispés un petit revolver.

— Mais, Vance... le diable vous emporte ! éclata Markham. Pourquoi ne pas nous dire ce que vous avez en tête?

— Je ne peux pas vous l'expliquer; ... vous comprendrez plus tard pourquoi...

— Si vous en savez si long, Monsieur Vance, bondit Heath, qu'est-ce qui nous empêche de procéder à une arrestation?

— Vous allez la faire, votre arrestation, Sergeant... et pas plus loin que dans une heure.

Bien qu'il ne parût nullement emballé par la promesse qu'il venait de leur faire, elle produisit l'effet d'une décharge électrique tant sur Markham que sur Heath.

Cinq minutes après, assis dans l'auto de Vance, nous remontions, tous les quatre, West Broadway.

Sproot nous reçut avec son impassibilité coutumière, et s'écarta respectueusement pour nous laisser passer.

— Nous désirons voir Miss Sibella, dit Vance. Voulez-vous lui dire de nous rejoindre au salon — seule.

— Je regrette, Monsieur, mais Miss Sibella est sortie.

— Alors dites à Miss Ada que nous désirons la voir.

— Miss Ada est également sortie, Monsieur.

Le ton incolore du vieux sommelier semblait détoner étrangement dans l'atmosphère tendue qui avait pénétré avec nous dans la maison.

— Quand doivent-elles rentrer?

— Je ne pourrais pas le dire, Monsieur. Elles sont parties ensemble en auto. Elles ne resteront probablement pas longtemps. Ces Messieurs désirent-ils attendre?

Vance hésita. Puis il se décida :

— Oui, nous attendons, et il s'achemina vers le salon.

Mais à peine eut-il atteint le passage arqué, qu'il se retourna brusquement. Sproot se retirait lentement dans le fond du vestibule. Il revint sur ses pas à l'appel de Vance.

— Vous dites que Miss Sibella et Miss Ada sont sorties ensemble en auto? Y a-t-il longtemps de cela?

— A peu près un quart d'heure... peut-être vingt minutes, Monsieur. — Seule une élévation à peine perceptible de ses sourcils indiquait l'étonnement de Sproot à la vue du changement subit dans les manières de Vance.

— Quelle est l'auto qu'elles ont empruntée?

— Celle du Dr. Von Blon. Il a pris le thé ici.

— Et qui a proposé la promenade, Sproot?

— Je ne pourrais vraiment pas le dire, Monsieur.

— Ils sont montés dans la voiture en votre présence?

— Oui, Monsieur, je leur ai ouvert la porte.

— Et le Dr. Von Blon est-il monté en voiture avec elles?

— Oui. Mais je crois qu'elles devaient le déposer chez Mrs. Biglander, où il avait été appelé en consultation. D'après ce que je lui ai entendu dire en sortant, j'ai compris que les jeunes demoiselles devaient faire une promenade, et que lui-même devait revenir ici chercher la voiture après dîner.

— Quoi ! Vance se raidit et ses yeux semblèrent foudroyer le vieux sommelier. Vite, Sproot ! Savez-vous où habite Mrs Biglander ?

— Je crois que c'est Madison Avenue, dans les soixante.

— Tâchez de l'avoir au bout du fil... voyez si le docteur est arrivé ?

Je ne pus m'empêcher d'admirer l'imperturbabilité avec laquelle l'homme s'achemina vers le téléphone pour s'acquitter d'un ordre si extraordinaire et incompréhensible.

Quand il revint, sa face était plus inexpressive que jamais.

— Le Docteur n'est pas arrivé chez Mrs Biglander, Monsieur, déclara-t-il.

— Il en avait certainement le temps, commenta Vance, comme s'il se parlait à lui-même. Puis : « Qui est-ce qui conduisait, Sproot, quand ils sont partis d'ici ? »

— Je ne pourrais rien affirmer, Monsieur, je n'y ai pas fait attention. Mais j'ai l'impression que Miss Sibella est montée dans la voiture la première, comme si elle avait eu l'intention de conduire.

— Venez, Markham ! Vance s'achemina vers la porte : « Je n'aime pas du tout ça. Une idée démente vient de germer dans mon cerveau... Dépêchez-vous, vieux ! Si quelque chose de diabolique arrivait... »

Nous étions arrivés près de la voiture, et Vance saisit le volant. Heath et Markham, complètement abasourdis, mais entraînés par l'insistance, grosse de présages, de Vance, s'assirent à l'intérieur, tandis que je prenais place aux côtés du chauffeur.

— Nous allons interrompre tout le trafic et passer par-dessus tous les règlements, Sergeant, dit Vance, comme il faisait virer l'auto dans un ruelle étroite. Tenez donc votre brassard et votre coupe-file prêt. Il est possible que je vous embarque tous trois dans une folle entreprise, mais nous devons le risquer.

Vance conduisit avec une audace terrible et traversa la ville avec une extraordinaire rapidité.

C'était mettre nos nerfs à une dure épreuve, car la nuit commençait à tomber sur les rues, glissantes aux endroits où la neige fondue formait maintenant de grandes couches de verglas.

Plusieurs fois, aux croisements des rues, nous fûmes obligés de ralentir. A deux reprises des agents de la circulation nous firent stopper, mais il suffisait aux occupants des sièges intérieurs de se faire reconnaître pour que nous soyons aussitôt autorisés à poursuivre notre course.

Lorsque nous eûmes atteint la voie ferrée près de Youker'Ferry, nous dûmes nous arrêter pendant quelques minutes pour laisser manœuvrer des wagons de marchandises. Markham saisit cette occasion pour donner libre cours à ses émotions.

— Je présume, Vance, que vous avez une bonne raison pour cette folle équipée, dit-il d'un ton contrarié. Mais puisque je fais le sacrifice de ma vie en vous accompagnant, je voudrais au moins savoir quel est votre objectif.

— Ce n'est pas le moment des explications, répliqua Vance, brutal. De deux choses l'une : ou ma course est idiote, ou nous allons au devant d'une abominable tragédie. — Il était blême, ses traits étaient crispés. Il regarda sa montre avec anxiété.

— Nous avons vingt minutes d'avance. J'espère en gagner dix et pouvoir rattraper l'autre voiture si ce que je crains a été projeté pour ce soir.

A ce moment-là, la barrière fut levée et notre voiture démarra en reprenant sa course à toute allure.

Les paroles de Vance avaient remué en moi tout un enchaînement d'idées... Tout à coup, je revis, comme dans un éclair, cette autre promenade que nous avions faite, quelques semaines auparavant, en compagnie de Sibella, Ada, de Von Blon, et je me sentis envahi par une sensation d'horreur indescriptible.

Et au moment même où cela me revint à la mémoire, je compris le but vers lequel nous entraînait Vance, je sus ce qu'il redoutait. Il croyait qu'une autre auto s'était, elle aussi, engagée dans la direction de ce précipice solitaire, au delà d'Ardsley — une auto qui avait sur nous presque une demi-heure d'avance...

Vance examinait maintenant toutes les grandes voitures que nous trouvions sur notre passage. Je savais qu'il cherchait la Daimler jaune de Von Blon. Mais nous n'en avions pas vu la moindre trace.

A la station d'Ardsley, le virage fut fait à une telle allure que je retins l'haleine, craignant de nous voir capoter ; et sur la route rocailleuse nous fûmes à un tel point cahotés que je me vis obligé, pour maintenir mon équilibre, de m'agripper des deux mains au siège. Puis, notre voiture s'élança à l'assaut de la colline qui était devant nous, et de là grimpa rapidement vers le sentier boueux qui courait le long du promontoire.

A peine avions-nous fait le tour de la crête que Vance laissa échapper une exclamation, et au même moment, je vis serpenter au loin une lueur rouge et vaillante. Un nouveau regain de vitesse nous rapprocha sensiblement de la voiture qui nous précédait, et au bout de quelques moments nous pûmes en distinguer les lignes et la couleur. Il n'y avait pas d'erreur possible, c'était la grande Daimler de Von Blon.

— Cachez-vous la figure, cria Vance, par-dessus l'épaule, à Markham et à Heath. « Que personne ne vous voit, quand nous dépasserons l'auto. »

Je penchais la tête hors de la portière; au bout de quelques secondes une soudaine secousse vint me dire que nous étions sur le point de doubler la Daimler, et l'instant d'après nous roulions de nouveau à toute vitesse sur la route, et cette fois, c'était nous qui menions la course.

A un mille et demi de là, la route se rétrécissait. Il y avait là un profond ravin, d'un côté et une épaisse broussaille de l'autre. D'un mouvement rapide, Vance fit fonctionner les freins, provoquant ainsi un dérapage des roues arrière sur la terre couverte de verglas, de telle sorte que notre voiture vint occuper une position perpendiculaire à la route, bloquant presque entièrement le passage.

— Sortez, les gars, nous cria Vance.

A peine avions-nous mis pied à terre, quand l'autre auto vint nous rejoindre. Il y eut un grincement des freins ; puis, faisant une embardée, elle stoppa à quelques pieds seulement de notre machine. Vance s'était reculé, et lorsque la voiture fut complètement arrêtée, il ouvrit la portière. Instinctivement, nous nous étions tous massés derrière lui, poussés par une sensation indéfinissable où se mêlaient l'excitation et l'horrible pressentiment. La Daimler était carrossée faux cabriolet, et malgré les feux d'un couchant encore tout embrasé je pouvais à peine distinguer les silhouettes qui se trouvaient à l'intérieur. Tout à coup la lampe de poche de Heath projeta un jet de lumière dans la demi-obscurité.

Le spectacle qui alors se présenta à mon regard anxieux était vraiment effarant. Pendant notre course, j'avais réfléchi à la possible issue de notre tragique aventure et je m'en étais imaginé plusieurs, toutes également détestables. Mais je ne m'attendais certainement pas à la révélation qui venait de m'être faite.

Le fond de la voiture était vide; et, contrairement à ce que j'avais soupçonné, il n'y avait là aucune trace de Von Blon. Les sièges sur l'avant de l'auto étaient occupés par les deux jeunes filles. Sibella se trouvait refoulée dans le coin le plus éloigné de nous, affaissée, la tête penchée en avant. Elle avait la tempe vilainement tailladée, et, le long de sa joue, le sang coulait à flots. Ada tenait le volant et dardait sur nous un regard plein d'une froide férocité. Aveuglée par la lampe électrique de Heath, elle ne nous avait tout d'abord pas reconnus. Mais petit à petit ses prunelles s'adaptaient à l'éblouissante lumière, son regard se concentrait sur Vance, et tout à coup un formidable juron jaillit de ses lèvres.

Au même moment, quittant le volant, sa main droite s'abaissa jusqu'au siège à côté, et, quand elle la releva de nouveau, nous vîmes briller entre ses doigts crispés un petit revolver. Presque simultanément il y eut un craquement d'étincelle, une forte détonation et un bruit de verre brisé à l'endroit où la balle était venue frapper le pare-brise. Un pied sur le marche pied, le corps à moitié penché à l'intérieur de la voiture, Vance avait saisi le poignet d'Ada dès qu'il l'avait vue tirer son revolver, et ne l'avait plus lâché.

— Non, ma petite, dit-il de sa voix traînante, étrangement calme et où ne se révélait aucune animosité ; vous ne m'ajouterez pas à votre liste. Car voyez-vous, je m'attendais un peu à ce geste.

Frustrée dans son espoir de l'abattre, Ada se rua sur lui comme une bête en furie. De ses lèvres contusionnées jaillissaient les plus viles injures, les plus invraisemblables blasphèmes. Effrénée, sauvage, la fureur la possédait entièrement. Tel un fauve cerné de toutes parts et conscient de sa défaite, elle résistait encore avec une frénésie désespérée. Cependant Vance s'était rendu maître de ses deux poignets, et d'un seul mouvement de ses mains aurait pu lui briser les bras ; mais il la traitait presque avec tendresse, comme un père qui aurait voulu dompter un enfant pris d'une crise de rage. Il recula rapidement de quelques pas et l'attira dans le sentier où elle continua à lutter avec un acharnement redoublé.

« Allons, Sergeant ! dit enfin Vance exaspéré et ennuyé Vous feriez mieux de lui mettre des menottes. Je ne voudrais pas lui faire mal. »

Heath avait suivi le drame ahurissant dans un état de stupeur tel qu'il semblait être cloué sur place et ne pouvoir faire un mouvement. La voix de Vance le rappela à la réalité et réveilla son activité débordante. Il y eut deux déclics ; brusquement, Ada se détendit et retomba dans une attitude de complète passivité et de docilité morose. Elle s'appuya, toute haletante, contre la voiture, comme si les forces lui eussent manqué pour se tenir sans appui.

Alors Vance, se penchant, releva le revolver qui avait roulé à terre. Il jeta sur l'arme un rapide regard et la passa à Markham.

(A suivre.)

La Science contre le Crime

IV. A quelle date remonte la mort ?

On lit souvent, dans les faits divers, une de ces phrases : « La mort remontait à... heures » ; « La mort remontait à... jours », et sans doute bien des lecteurs se sont-ils demandé par quel sortilège le médecin légiste pouvait déterminer avec tant d'exactitude la date de la mort.

Disons tout de suite que cette exactitude n'est pas si mathématique et que l'on devrait toujours dire : « semblait remonter », tant il règne d'imprécision quant au diagnostic de la date de la mort.

Pour la détermination de la date de la mort, on peut, en gros, distinguer deux cas :

1) *La putréfaction n'est pas commencée.* — Dans nos articles précédents, nous avons montré que les premiers phénomènes de putréfaction apparaissent au bout de quelques jours. Le fait donc de ne constater encore aucun signe de putréfaction situe la date de la mort à trois ou quatre jours en arrière, tout au plus.

Etudiant les signes de la mort réelle, nous avons vu que les phénomènes cadavériques se manifestent selon un ordre assez régulier et se développent d'une façon progressive. Mis en présence d'un cadavre frais, on recherchera donc les signes cadavériques et on s'efforcera de fixer l'intensité de chacun d'eux. Malheureusement, des foules de facteurs interviennent pour hâter ou ralentir l'évolution des phénomènes cadavériques et il n'est pas toujours facile de déterminer ceux-ci.

Le signe capital qui permet de diagnostiquer avec une certaine rigueur la date d'une mort récente est la rigidité cadavérique. Nous avons vue que la rigidité apparaît en moyenne au bout de vingt-quatre heures, pour se maintenir deux ou trois jours, au bout desquels elle cède la place à la putréfaction. D'autre part, nous savons que le cadavre met en moyenne dix à quinze heures pour perdre sa chaleur.

Donc, en présence d'un cadavre encore chaud, parfaitement souple et ne présentant encore aucune lividité cadavérique, on peut affirmer que la mort remonte tout au plus à quelques heures.

Si le cadavre est froid, mais à peine raidi, la mort date de quinze à vingt heures au plus.

S'il est en état de rigidité complète, on peut situer la date de la mort entre deux, trois ou quatre jours.

S'il est froid, livide, mais souple et ne présente encore que des signes peu marqués de putréfaction, la mort remonte au moins à trois ou quatre jours.

On voit le peu de rigueur d'un diagnostic fondé sur des signes aussi sujets à variations. Pour remédier à cette imprécision, on s'est efforcé de trouver d'autres éléments d'appréciation. On les a trouvés, en partie du moins, dans l'examen du contenu stomacal. A condition que l'on connaisse l'heure du dernier repas, il semble que l'état plus ou moins avancé de la digestion des aliments retrouvés dans l'estomac devrait permettre de fixer avec exactitude le moment où furent interrompues les fonctions digestives. Malheureusement, des expériences de laboratoire, poursuivies sur des animaux sacrifiés aux diverses étapes de la digestion et autopsiés au bout d'un temps variable, ont montré que l'action des sucs digestifs se poursuivait encore longtemps après la mort. C'est ainsi que l'estomac d'un chien tué après un repas constitué par des albumines continue la digestion de ces albumines en moyenne sept à huit heures après la mort. La température à laquelle est exposé le cadavre a sur la digestion *post mortem* une grande influence. Plus elle est élevée, plus la digestion est intense et plus elle se prolonge.

Ainsi, l'examen du contenu stomacal des cadavres frais ne permet qu'une approximation très large. Un estomac encore plein d'aliments à peine modifiés par les sucs digestifs indique évidemment que la mort est toute récente ; un estomac vide alors que l'on sait l'heure du dernier repas permet d'affirmer que la mort a suivi de très près l'ingestion des derniers aliments : c'est tout.

On crut un instant avoir découvert un moyen mathématique de déterminer, à une heure près, le moment de la mort. Ce moyen résidait dans l'étude du point de congélation du sang du cadavre ou *cryoscopie*. Le point de congélation s'abaisse d'autant plus que la mort est plus ancienne. De là à établir de savantes équations par lesquelles on attribuait à chaque dixième de degré un nombre d'heures correspondant, il n'y avait qu'un pas. Malheureusement, l'expérience n'a pas confirmé la valeur de la cryoscopie sanguine comme élément de diagnostic de la date de la mort.

2) *La putréfaction est en cours.* — Si le diagnostic de la date de la mort récente reste enveloppé de tant de difficultés; on conçoit que, lorsque les processus de destruction du cadavre sont commencés, lorsque la putréfaction s'est établie, il soit à peu près impossible, à des semaines, des mois, parfois des années près, de déterminer l'époque de la mort. C'est là, disait l'illustre médecin légiste Orfila, une tâche au-dessus des forces humaines.

Cependant, il sembla, à un moment donné, que l'on avait trouvé un moyen scientifique de détermination, au moins en ce qui concerne les cadavres demeurés à l'air libre et accessibles aux insectes.

Bergeret, médecin exerçant à Arbois vers le milieu du siècle dernier, pratiquant l'autopsie d'un fœtus découvert à l'état de momification dans une cheminée où il avait été dissimulé, mit au jour, dans toutes les cavités du petit cadavre, d'innombrables coques de nymphes d'insectes issus des œufs déposés par des mouches et qui, écloses dans le cadavre, en avaient dévoré toutes les parties molles. Les membres grouillaient de vers blancs qui achevaient de détruire, en s'en repaissant, toutes les parties encore comestibles. La découverte du cadavre ayant eu lieu en mars 1850 et l'examen des nymphes trouvées dans les cavités montrant qu'elles appartenaient à deux générations d'insectes, Bergeret en conclut que la mort du fœtus remontait à deux années, soit à 1848.

Mégnin, reprenant les travaux de Bergeret et les amplifiant, édifia tout un système de diagnostic, en apparence fort précis, sur la détermination de la date de la mort par l'étude de la *faune des cadavres*.

Le principe de la méthode repose sur le fait, malheureusement controuvé, que « les travailleurs de la mort forment des escouades différentes qui n'interviennent que successivement, chacune étant attirée par une étape spéciale de la fermentation cadavérique, se chargeant d'une certaine partie de la besogne de destruction et ne pouvant y procéder que lorsque les escouades qui la précèdent ont accompli leur œuvre ».

Mégnin décrit jusqu'à huit escouades de travailleurs de la mort. Malheureusement, les contre-expériences n'ont pas confirmé les affirmations trop schématiques de l'auteur. Sans doute, les choses peuvent se passer ainsi qu'il les a décrites ; mais il faut, pour qu'il en soit ainsi, que se trouvent réalisées des conditions identiques à celles dans lesquelles il a opéré. Or, on peut dire que les conditions varient avec chaque cas d'espèce : Etat du cadavre au moment de la mort, saison, lieu d'exposition, température, ventilation plus ou moins intense, il est d'innombrables facteurs capables d'attirer ou d'éloigner telle escouade.

Si séduisante qu'elle paraisse au premier abord, la méthode de Mégnin n'a donc qu'une valeur très relative.

La conclusion de ce qui précède est donc l'*impossibilité pour la science de déterminer avec exactitude l'époque de la mort*. Cette impossibilité présente, au point de vue légal, une importance très grande quand se pose la question de la survie relative de certaines personnes ayant toutes succombé dans un accident collectif ou qui sont mortes victimes d'un même assassin. Le problème est fréquent lorsque la succession dépend de l'ordre dans lequel sont mortes les victimes d'une même famille.

Le Code civil a pallié la carence de la science par des dispositions très sages qui déterminent les présomptions de survie d'après les conditions d'âge et de sexe et les circonstances du fait.

« Si ceux qui ont péri ensemble avaient moins de quinze ans, le plus âgé sera présumé avoir survécu ; s'ils étaient tous au-dessus de soixante ans, le moins âgé sera présumé avoir survécu. Si les uns avaient moins de quinze ans et les autres plus de soixante, les premiers seraient présumés avoir survécu.

« Si ceux qui ont péri ensemble avaient quinze ans accomplis et moins de soixante, le mâle est toujours présumé avoir survécu, lorsqu'il y a égalité d'âge ou si la différence qui existe n'excède pas une année. S'ils étaient du même sexe, la présomption de survie qui donne ouverture à la succession dans l'ordre de la nature doit être admise ; ainsi, le plus jeune est présumé avoir survécu au plus âgé. »

(A suivre.)

Dr Henri DROUIN.

Ex-chef de laboratoire à l'hôpital Broca.

Le Grand Referendum-Concours de DETECTIVE

Règlement

Article Premier. — DÉTECTIVE vous présente dix hommes, dix forçats et ouvre devant vous leur dossier.

Article Deuxième.—Lorsque la défense du dernier d'entre eux aura été publiée, vous aurez à répondre à la question suivante :

Si vous aviez le droit de grâce, auquel d'entre ces dix forçats l'octroyeriez-vous ?

Les gagnants seront ceux qui auront désigné le nom ayant obtenu la majorité des suffrages.

Article Troisième.— Pour éviter les *ex-aequo*, les concurrents devront répondre aux questions suivantes qui serviront à les départager :

1° Quelle sera la liste-type des dix forçats désignés par les suffrages ?

2° Combien de voix d'écart séparera le premier du second.

Article Quatrième.— Ce questionnaire rempli, vous l'enverrez sous pli cacheté, en y joignant les dix bons du Concours découpés dans **DÉTECTIVE** à partir du n° 7 jusqu'au n° 17.

Article Cinquième. — Les enveloppes contenant les réponses devront nous être parvenues avant le 28 février, à **DÉTECTIVE**, 35, rue Madame (6e), et devront porter la mention " Concours ". *Ce délai est prolongé jusqu'au 15 mars pour nos abonnés et lecteurs habitant les colonies et l'étranger.*

Article Sixième.— Les résultats du Concours seront publiés dans **DÉTECTIVE** entre le 1er et le 30 Avril 1929.

100.000 frs de PRIX

Nous donnerons prochainement la liste complète des nombreux prix affectés à ce concours.

Nous rappelons que le concurrent classé premier recevra

30.000 FRANCS EN ESPÈCES

le second UN SUPERBE POSTE DE T. S. F. « CRÉO »

le troisième et le quatrième UN SPLENDIDE PHONOGRAPHE « COLUMBIA » d'une valeur de 6.000 frs chaque.

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger tarif A..	65. »	33. »
Etranger tarif B..	75. »	39. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement : .....

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :

Direction du journal DÉTECTIVE

35, rue Madame, PARIS (6e) Tél. LITTRÉ 32-11

Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

BON N° 8

CONCOURS DE DÉTECTIVE

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

Voici la liste des livres offerts en primes gratuites aux 5.000 premiers abonnés de DÉTECTIVE

GASTON LEROUX
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET
L'Étrange Monsieur de Lorgemont
(en réimpression)

MAURICE SCHNEIDER et M.-C. PONSOT
Sémiramis Reine de Babylone

KRIJANOVSKAIA
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE
L'Homme qui volait le Gulf-Stream
(en réimpression)

L'Éveilleu de Volcans

A. W. MASON
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER
Iggins & C° détectives

HENRI CLÉRYS
Naïlé Hanoum, capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE
Le Secret de la Marquise
Une Mission Secrète

ALBERT-JEAN
La Proie de l'Homme

H. J. MAGOG
Trois Ombres sur Paris

Cette lecture ne vous laissera ni repos, ni trève.

LIBRAIRIE GALLIMARD

Chaque volume, couverture illustrée ..... 8 fr.

PETITES ANNONCES

5 francs la ligne.

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux de **DÉTECTIVE** *le vendredi avant midi pour être insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de leur montant.*

La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

MAIGRISSEZ VITE!

Sans drogues - Sans régime - Sans exercices

Un résultat déjà visible le 5e jour. Ecrivez confidentiellement, en citant ce journal, à Mme Courant, 98, boul. Aug. Blanqui, Paris, qui a fait VŒU d'envoyer gratuitement recette merveilleuse, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

L'OFFICE DÉTECTIVE INTERNATIONAL

Le SERVICE de GARDE du PORT AUTONOME de BORDEAUX-BASSENS

LE GUET DE BORDEAUX

se montant en Société, cherchent collaborateurs avec apport ou commanditaires. Ecr. à **Office-Détective**, 47, c. G.-Clemenceau, Bordeaux

L'ŒUVRE DE LA STÉNOGRAPHIE POUR TOUS

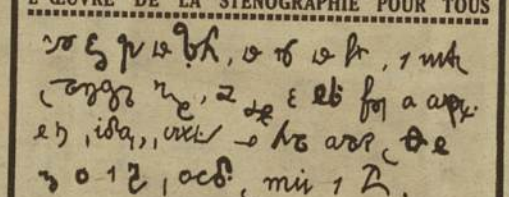

Voici enfin pour vos brouillon, vos note, vos lètre, une métode de sténografie rapide, très lisible et conbien facile à aprendre ! C'est l'IDÉAL l'auxiliaire si lonten atendu de tous ceux qui ont un jour l'ocasion de manier une plume.

P. MORAN. — L'ÉCRITURE DE L'AVENIR — 8 fr. 50

La méthode complète, avec 40 pages de tableaux et nombreux exercices, précédée d'une étude approfondie de l'écriture et de ses lois. Livrée en un coquet volume. Pratique courante *pour tous* après *quelques leçons*. Adressez demandes et souscriptions en mandat-poste (timbres refusés) à :

LE BEC, Établ. IRIS, 22, rue Saint-Augustin, Paris 2e

Fortes commissions à nos propagandistes

TOUT LE MONDE PEUT LE DEVENIR

(Notice détaillée contre enveloppe timbrée à 0 fr. 15)

1re Année - N° 15 | 1 FRANC - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES | 7 Février 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La banque au pillage

Une banque de Berlin vient d'être le théâtre d'un audacieux cambriolage ; pour parvenir jusqu'à la salle du trésor, dont nous donnons ci-dessus l'aspect après la visite des malfaiteurs, ces derniers ont dû creuser, quinze jours durant, une galerie souterraine.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS " ZED "
R. C. Seine n° 1237,040 B 1

Le gérant : PARAIN

GEORGES LANG, Imp., 11 bis, rue Curial, Paris - 1929
Procédé HÉLIOS-ARCHEREAU